



---

## Rapport

---

N° 01.2016

### Programme de travail Bilan 2015 et Perspectives 2016

*IRES* \*

\* [contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr)

*Document adopté par  
le Conseil d'administration du 17 mars 2016*

---

**Institut de Recherches Économiques et Sociales**

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • tél. 01 48 15 18 90 - Fax 01 48 15 19 18 • [www.ires.fr](http://www.ires.fr)  
E-mail : [contact@ires.fr](mailto:contact@ires.fr) • Twitter @IresFr • LinkedIn [ires-france](https://www.linkedin.com/company/ires-france)

---



---

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Partie I. Groupes de travail</b> .....	
<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	11
<b>Groupe « Travail »</b> .....	23
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	31
<b>Groupe « Emploi et système productif »</b> .....	43
<b>Partie II. Autres activités de l’IRES</b> .....	
<b><i>Chronique internationale de l’IRES</i></b> .....	53
<b><i>La Revue de l’IRES</i></b> .....	57
<b>Refonte du site Internet de l’IRES</b> .....	59
<b>Séminaires</b> .....	61
<b>Le centre de documentation</b> .....	65
<b>Conventions de recherches</b> .....	67
<b>Interventions des chercheurs</b> .....	69
<b>Liste des chercheurs par groupe</b> .....	75
<b>Sommaire détaillé</b> .....	77

---



## Introduction

Ce document dresse le bilan du programme de travail 2015 et ouvre sur les perspectives 2016. Il s'inscrit dans la lignée des orientations scientifiques à moyen terme 2013-2017, adoptées par le Conseil d'administration. Comme les années précédentes le rapport retrace l'activité des groupes de travail accompagné d'une bibliographie et des activités transversales de l'IRES.

Malgré l'absence de renforcement des équipes, l'activité de recherche au sein des groupes comme au sein de l'activité transversale est restée dynamique comme en témoigne ce qui suit. Certains champs de recherche inscrits sur le programme de moyen terme ne peuvent cependant pas être couverts.

**Les travaux du groupe « Relations professionnelles »** en 2015 ont porté comme les années précédentes sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. Les travaux comparatifs sur l'efficacité de la représentation des salariés ont été menés à leur terme et l'axe de travail ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités se poursuit. Dans le domaine de la négociation, la connaissance des expériences étrangères acquise par l'équipe lui a permis de porter un point de vue comparatif dans les débats sur la réforme du système de négociation collective français. L'étude confiée à l'IRES par l'UNSA-Education sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise alimente les débats du séminaire international de l'IRES de l'automne 2015 à juin 2016.

Le chantier sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 modifiant, en France, les règles de représentativité ont été achevés. Concernant l'acteur syndical, deux projets comparatifs cherchent à comprendre pour l'un, les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et pour l'autre les formes de représentation syndicale dans le travail du care.

**Le groupe « travail »** a valorisé et prolongé des problématiques investies depuis plusieurs années et en particulier sur la thématique de la sécurisation des parcours professionnels. A l'appui des dernières enquêtes réalisées, les réflexions vont notamment se poursuivre sur les notions de parcours et de transition pas uniquement en termes de trajectoire « parcourue » et à venir, mais aussi comme « mouvement » ou « devenir ». Cette perspective devrait permettre de renouveler la compréhension des conditions dans lesquelles tel dispositif, telle garantie collective, tel « équipement » local, etc., peuvent parvenir à sécuriser un parcours.

Une autre série de travaux porte sur les intermédiaires du marché du travail. Des travaux de capitalisation seront conduits, ainsi qu'une enquête complémentaire portant sur de nouvelles formes d'intermédiation relevant de la notion de « médiation active ». Il s'agira notamment d'interroger la façon dont parviennent à s'articuler modalités d'accompagnement des personnes et interventions auprès des employeurs. Cette problématique conduit à porter une attention particulière à la place réservée au travail dans les pratiques

d'accompagnement, aux apprentissages et aux dynamiques dont celui-ci est porteur de part et d'autre de la relation d'emploi.

Enfin, les travaux sur la thématique de la revitalisation des territoires vont se poursuivre, en tentant d'éclairer les liens qui peuvent s'établir, à l'occasion de la mise en œuvre de l'obligation de revitalisation, entre pratiques d'anticipation, logique de prévention et actions compensatrices des effets préjudiciables des mutations économiques sur un bassin d'emploi. Ce sera notamment l'occasion d'approfondir la réflexion sur la question des responsabilités respectives de l'entreprise et des acteurs locaux, face aux risques du travail et de l'emploi sur un territoire.

De nouveaux travaux vont être engagés, dédiés aux représentations et aux langages de la pauvreté dans la presse écrite. Il s'agira notamment de questionner les effets de ces discours et des catégories de « publics » qu'ils produisent, leur capacité compréhensive à l'égard des personnes concernées et/ou, à l'inverse, les risques de stigmatisation dont ils sont porteurs.

**Les travaux du groupe « revenus »** s'organisent autour de trois grands axes qui visent à éclairer les transformations en cours notamment depuis l'enclenchement de la crise en 2008-2009. Le premier porte sur la formation des salaires, l'épargne salariale et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages.

En 2015, les activités ont porté notamment sur les effets de la crise sur les diverses formes de rémunérations, sur les « budgets de référence » réalisés avec l'ONPES en vue de proposer un « revenu minimum décent », sur les évolutions des dépenses de protection sociale, sur le coût des enfants, sur la conciliation travail/famille des salariés aidants informels de proches handicapés ou dépendants, ou encore sur les conséquences de la précarisation du droit au séjour des étrangers sur leur accès aux droits économiques et sociaux.

**Les travaux du groupe « emploi »** ont porté comme les années précédentes sur les transformations des régimes d'emploi, de salaire, de gouvernance d'entreprise en lien en particulier avec les effets de la crise économique. Plusieurs articles et interventions ont également approfondi la question de la gouvernance salariale dans la zone euro et de son impact. D'autres se sont intéressés aux modes d'ajustement de l'emploi dans la crise à un niveau plus micro-économique.

Les travaux continueront de s'intéresser aux transformations du travail et de l'emploi avec un accent particulier porté par les effets de la mondialisation, la transition numérique et la transition écologique. Sur le premier axe, l'attention sera portée sur la stratégie industrielle des groupes ; sur le second, sur les mutations en cours dont est porteur le numérique et en particulier l'économie collaborative qui lui est liée (plateformes). L'IRES a été à l'initiative avec Astrees de la constitution d'un réseau ouvert (Sharers and Workers) dont l'ambition est d'identifier les enjeux émergents de ces transformations, de les confronter et de faire travailler ensemble sur ces enjeux différents acteurs (syndicalistes, acteurs de l'économie collaborative, chercheurs, experts, etc.).

Les formes de segmentation du marché du travail ont été saisies au travers du prisme de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans le cadre du numéro spécial de la *Chronique internationale*, tandis que d'autres travaux ont porté sur l'usage des statistiques en matière de discrimination.

Concernant les activités transversales. Il faut noter que le séminaire international a pris cette année une dimension thématique autour de l'analyse des pactes sociaux de plusieurs pays européens. Cette année, la *Chronique internationale de l'IRES* a consacré 4 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial (numéro double) intitulé « Variations autour de la conciliation vie familiale-vie professionnelle » et coordonné par C. Meilland. Ce dernier numéro regroupe un article transversal et des monographies nationales. Il a fait l'objet d'une présentation lors des Entretiens de l'IRES le 12 février 2016. L'effort de développement du réseau de correspondants se poursuit pour améliorer la couverture des pays, notamment des pays nordiques et de l'Europe centrale et orientale.

*La Revue* a continué de jouer son rôle d'alimentation de la réflexion sur des thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales. L'année 2015 a continué à varier les thèmes de la revue et à faire en sorte qu'elle soit alimentée en amont en particulier par les travaux tirés de l'Agence d'objectifs. La procédure éditoriale de la revue a été réaffirmée, et les modalités d'évaluation des articles soumis à la publication consolidées.

Le site internet de l'IRES a donné lieu à un important travail de refonte qui devrait aboutir au premier trimestre de l'année. Cette refonte permettra de mieux valoriser les travaux de l'IRES (publications courantes, communications des chercheurs, et travaux de l'Agence d'objectifs). Le nouveau site mettra aussi de nouveaux supports (bases de données, notes courtes) à disposition visant à renforcer la présence de l'IRES, et à mettre à disposition des outils pour éclairer et décrypter les grands enjeux impactant l'emploi, le travail, les salaires et les relations professionnelles.

Enfin il faut noter que cette année certaines manifestations se sont efforcées à mieux articuler travaux de l'Agence d'objectifs et travaux des chercheurs de l'IRES. Cela a été le cas notamment de la journée de valorisation des travaux de l'Agence d'objectif « Syndicats et environnement ». D'autres ont comporté une dimension prospective tout particulièrement de la journée sur l'économie collaborative de janvier 2016 (Sharers and Workers). Cette démarche autour du numérique sera renforcée tout au long de l'année 2016.





**Partie I.**  
**Groupes de travail**

---



## Groupe « Relations Professionnelles »

*Chercheur-e-s : Marcus Kahmann, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent ;  
Chercheur-e-s associé-e-s : Anne Dufresne, Adelheid Hege, Jean-Marie Pernot*

Le périmètre du groupe est resté le même en 2015, les deux chercheurs permanents partis en retraite en 2014 n'ont pas été remplacés. L'année 2015 a permis de poursuivre dans les voies ouvertes les années précédentes mais les perspectives du groupe sont inévitablement affectées par l'évolution de ses effectifs.

Les travaux du groupe en 2015 ont porté comme les années précédentes sur la dynamique des systèmes de représentation et de négociation collective en France et en Europe. Les travaux comparatifs sur l'efficacité de la représentation des salariés ont été menés à leur terme et l'axe de travail ouvert fin 2014 avec la recherche pour la Dares sur les évolutions institutionnelles des comités d'entreprise français et leur impact sur le fonctionnement de ces comités a été poursuivi. Dans le domaine de la négociation, la connaissance des expériences étrangères acquise par l'équipe lui a permis de porter un point de vue comparatif dans les débats sur la réforme du système de négociation collective français. L'étude confiée à l'IRES par l'Unsa-Education sur la pérennité de l'expérience des pactes sociaux face à la crise alimente les débats du séminaire international de l'IRES de l'automne 2015 à juin 2016.

Le chantier permanent sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts (TURI, SEE). Les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 modifiant, en France, les règles de représentativité, ont été achevés. Concernant l'acteur syndical, deux projets comparatifs cherchent à comprendre pour l'un, les processus complexes d'engagement des jeunes dans le syndicalisme et pour l'autre les formes de représentation syndicale dans le travail du « care » (le soin).

### 1. Dynamiques des relations professionnelles en France

#### **1.1. Les comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils et procédures d'information-consultation (F. Lerais, L. Baronian, M. Kahmann, Y. Lochard, U. Rehfeldt, C. Sauviat, C. Vincent) – en cours**

Dans le cadre d'un appel à projets de recherches lancé par la Dares sur le fonctionnement et les activités des comités d'entreprises, l'IRES, en association avec trois cabinets de conseils et d'expertises (Alpha, Orseu et Syndex), se propose de rendre compte des évolutions des comités d'entreprise dans un contexte marqué notamment par des évolutions institutionnelles. Suite à la loi de Sécurisation de l'Emploi de 2013, de nouveaux outils et procédures d'information ont été créés (Banque de données unique (BDU), suivi du CICE, dialogue stratégique, etc.). Ces nouveaux dispositifs visent à renforcer le dialogue social dans l'entreprise et à favoriser les échanges autour de la stratégie de l'entreprise. Les premiers travaux laissent penser que ces outils d'information-consultation tardent à se mettre en place et ne produisent pas automatiquement la qualité du dialogue social qui

était attendue par le législateur comme par les acteurs sociaux. Une des hypothèses de la recherche est qu'une des variables clés repose sur la capacité des acteurs à s'appropriier (ou à utiliser) ces outils. Il s'agit donc d'analyser comment les IRP et les employeurs s'emparent de ces dispositifs, d'identifier les facteurs à l'œuvre dans ce processus et de regarder l'impact des nouveaux dispositifs sur la sécurisation effective de l'emploi

L'analyse des entreprises, des acteurs, des situations (économiques, de configuration des IRP, etc.) dans leur diversité permettra d'identifier les facteurs invariants et ceux qui dépendent du contexte et de la stratégie des acteurs. Pour ce faire, l'équipe met en œuvre une analyse originale, essentiellement qualitative, qui repose sur trois moyens d'investigations :

- Un recensement par « dires d'expert » (les consultants accompagnant les CE) et une analyse des documents en provenance des CE. Cette étape, réalisée en 2015, a permis d'avoir un panorama des situations et de dresser une liste de questionnements pour les monographies d'entreprise.
- La réalisation de 15 monographies d'entreprises de secteurs et de tailles variés tenant compte à la fois de la situation économique, des secteurs mais aussi de la qualité du dialogue social dans l'entreprise sera menée en 2016.
- Un suivi de statistiques et des interviews de consultants accompagnant les CE permettront d'appréhender les effets d'apprentissage. Comme les nouveaux outils mis en place ne sont pas encore stabilisés, il y aura enjeu à apprécier comment la qualité du dialogue évolue au cours du temps.

Sur la base des entretiens menés avec les consultants et des données quantitatives collectées par les cabinets de conseil et d'expertise investis dans le projet, un rapport évaluant les conditions de la consultation des IRP sur l'utilisation du CICE a été remis à France Stratégie en septembre 2015, qui s'en est servi pour nourrir le rapport du groupe de suivi.

## **1.2. Les régulations de la relation d'emploi en France : quelles recompositions ? (C. Vincent) – en cours de valorisation**

En France, les évolutions législatives de la dernière décennie font de la négociation d'entreprise l'outil privilégié par les pouvoirs publics pour orienter la gestion de l'emploi. Cette évolution questionne les conditions dans lesquelles se déroulent ces négociations, sur la manière dont les acteurs s'en emparent et sur les transformations induites sur les relations professionnelles. La recherche réalisée à la demande de la Dares pour faire suite à l'enquête réponse 2010-2011 interroge la manière dont les relations professionnelles interviennent dans la gestion des emplois dans les entreprises. Sous la responsabilité d'E. Bethoux et A. Mias (CNRS, IDHES, ENS Cachan), C. Vincent a participé à une équipe de 9 chercheurs qui, à partir d'une double analyse statistique et monographique menée au niveau des établissements, a mis en évidence quatre configurations de relations professionnelles. Ces configurations se distinguent en fonction de la nature plus ou moins formelle et de la densité plus ou moins grande des pratiques de dialogue social observées. En ce sens, elles renvoient à autant de façon d'investir les institutions représentatives du personnel, comité d'entreprise et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail notamment.

En second lieu, la recherche s'est intéressée aux effets en retour de ce dialogue social sur les décisions managériales et les ajustements de l'emploi dans le contexte de la crise économique. Loin d'un effet univoque ou mécanique, les quatre configurations dessinent une pluralité de modes de régulation de la relation d'emploi en temps de crise. Ce contexte de crise économique apparaît comme une mise à l'épreuve des capacités des régulations collectives de la relation d'emploi, constituant dans certains cas une « fenêtre d'opportunité »

pour des innovations institutionnelles et des expérimentations sociales et, dans d'autres, une mise en débat de la pérennité des dispositifs de gestion de l'emploi. Dans l'ensemble des entreprises enquêtées, les acteurs salariés sont à la recherche de nouveaux registres (conditions et charges de travail) et leviers d'action (CHSCT).

Ces résultats ont été débattus en janvier 2015 lors d'un séminaire du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie où étaient présentées les 3 recherches du programme post-enquête Réponse. Un article issu du rapport a été publié en 2015 dans *La Revue de l'IREs*, un ouvrage édité par Octarès paraîtra en 2016.

### **1.3. Les négociations salariales (C. Vincent avec O. Chagny, N. Delahaie et M. Husson) – achevé, projet**

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. Dans le prolongement des travaux menés les années précédentes sur la négociation collective, plusieurs travaux cherchent à redéfinir la place des négociations salariales dans la détermination des salaires.

Le poids des salaires négociés dans l'évolution des salaires réels en France a fait l'objet en 2013 d'une recherche essentiellement quantitative dans le cadre du programme européen CAWIE (Collectively agreed wages in Europe) regroupant des instituts de recherche du réseau TURI (Trade union related institute). Un nouveau projet (CAWIE II), regroupant les mêmes participants, a été mené en 2014 et 2015. Il a un double objet : la mise à jour des données quantitatives et la rédaction d'un ouvrage de synthèse (voir rapport du groupe revenu). Dans cet ouvrage, finalisé en 2015, C. Vincent a participé à un chapitre comparatif sur l'impact de la crise sur les évolutions des modalités des négociations salariales.

Les participants envisagent de poursuivre le projet en 2016 autour des questions du lien entre négociations et inégalités salariales.

### **1.4. Les relations professionnelles dans le secteur public (C. Vincent) – achevé**

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Face à la reconfiguration des missions de l'État, le secteur public est l'objet d'un processus de modernisation qui a des répercussions sur la gestion des personnels et des relations de travail. Ces transformations s'accompagnent d'une modification des règles du dialogue social : décentralisation des instances paritaires, généralisation de la négociation et modification des critères de représentativité. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties à ses agents, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par les règles issues du privé.

La question de la modernisation des fonctions publiques et des stratégies d'acteurs est posée en des termes nouveaux dans le contexte d'ajustement budgétaire consécutif à la crise des dettes publiques de la zone euro. Dans le cadre d'un ouvrage édité en anglais début 2016 par S. Bach et L. Bordogna, C. Vincent a écrit un chapitre sur les évolutions des relations d'emploi dans la fonction publique française. L'état des effectifs du groupe ne permet pas de continuer l'analyse de ces évolutions malgré l'intérêt manifeste de ce suivi.

## **2. Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise**

### **2.1. Les pactes sociaux (F. Lerais, U. Rehfeldt, N. Delahaie, C. Vincent et A. Jolivet/CEE, M. Wierink/chercheure associée IRES, J. Faniel/CRISP) – en cours**

Cette recherche pour l'UNSA-Education dans le cadre de l'Agence d'Objectifs, sous la responsabilité scientifique de Frédéric Lerais et menée par une équipe de chercheurs

coordonnée par Udo Rehfeldt, a débuté en mars 2015. Il s'agit d'une analyse comparative de l'expérience des pays qui ont essayé ou réussi de négocier des pactes sociaux depuis les années 1990. Cette analyse porte sur le contenu de ces accords, la stratégie des acteurs et contextes économiques et sociaux dans lesquels ils interviennent. L'objectif est aussi de tester le pouvoir explicatif des théories en débat, notamment de deux approches concurrentes, l'une basée sur les facteurs institutionnels, l'autre sur la stratégie des acteurs. Enfin, le projet s'interrogera sur les bouleversements apportés par la crise de 2008.

L'analyse comparative s'appuiera sur des monographies de huit pays : Allemagne, Suède, Belgique, Pays-Bas, Irlande, Italie, Espagne et France. Le travail a débuté par l'établissement d'un inventaire des accords nationaux bi- et tripartites et de leur éventuelle transposition par la législation. Les négociations échouées ont également été prises en compte. Les premières versions des monographies sont discutées dans le Séminaire international de l'IRES sur le syndicalisme international et les relations professionnelles. Deux monographies nationales, respectivement sur l'Italie et l'Espagne, y ont été discutées en 2015.

Le projet est conçu pour une durée de 18 mois. Un rapport d'étape a été rédigé en décembre 2015. Le rapport final et une note de synthèse sont attendus pour le 1er Septembre 2016. Il pourra faire l'objet d'un colloque et d'une publication sous forme de livre ou d'un numéro spécial de *La Revue de l'IRES*.

## **2.2. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur la représentation des salariés (A. Hege, M. Kahmann) – achevé, en cours de valorisation**

En collaboration avec A. Hege (IRES), A. Cothenet, J. Dirringer (Université de Rennes) et C. Dufour (CRIMT), a été mené un projet de recherche issu d'une Agence d'objectifs CGT. Il s'est terminé à l'automne 2014. Le projet a porté sur les effets de la loi de 2008 sur la représentation du personnel et les délégués syndicaux en particulier. Il a visé à comprendre les enjeux qui président à l'évolution du rôle des délégués syndicaux et, autour d'eux, des représentants du personnel. La partie sociologique du projet (Hege, Dufour, Kahmann) s'est appuyée sur une enquête de terrain dans 26 entreprises de tailles, industries et régions différentes et en situation pluri-syndicale. La partie juridique (Cothenet, Dirringer) a analysé l'impact de la loi sur les accords de droit syndical dans plusieurs groupes français.

Les résultats de l'enquête sociologique ont permis de mettre en perspective les effets attendus de la loi sur la rationalisation du paysage syndical, les stratégies d'adaptation des sections syndicales ainsi que la négociation collective. Quant à la disparition des syndicats par la voix électorale, observée dans la moitié de notre échantillon, le constat est que la loi tend à sanctionner des équipes déjà très affaiblies ou prioritairement implantées parmi des catégories de salariés en déclin. Autrement dit, plus que la cause, la loi constitue un accélérateur de l'extinction des représentativités. Une fois sorti de la représentativité et passé au statut de représentant de section syndicale, les chances de revenir dans la cour des organisations représentatives sont par ailleurs perçues comme faibles par presque tous les acteurs, à cause des ressources liées à ce mandat et de la longueur du cycle électoral. Si ces évolutions n'ont pas empêché l'émergence de nouvelles représentativités dans l'échantillon, les observations nous incitent à ne pas surestimer l'effet de gain de légitimité des équipes syndicales par la voie électorale (exercice par ailleurs déjà connu à travers le cumul des mandats). La perte de la représentativité des uns ne conduit pas mécaniquement au gain de légitimité des autres ; beaucoup de délégués ont conscience que la disparition des délégués syndicaux « rivaux » peut affaiblir le champ de représentativité en sa totalité, au point qu'ils peuvent regretter la disparition des représentativités faibles. Enfin, en matière de négociation collective, plus que les nouvelles règles de validité des accords collectifs et de détermination de la représentativité, le constat est la prégnance

d'un autre facteur pesant lourdement sur les délégués syndicaux à l'heure actuelle : la centralisation du dialogue social d'entreprise. Cette tendance – dont les modalités sont relevées aussi par l'enquête juridique – enlève la prérogative de la négociation aux délégués syndicaux (DS) d'établissement et crée ainsi un certain vide dans la négociation – notamment aux yeux des salariés – à ce niveau. Elle s'accompagne de formes de dialogue social institutionnalisées au sommet et questionne le mode électoral comme moyen évident de détermination de la représentativité.

L'année 2015 a été dédiée à la valorisation de cette recherche. Une présentation de ses principaux enseignements a eu lieu à la réunion annuelle de la German Industrial Relations Association à Düsseldorf en octobre 2015. Un article a été soumis à *La Revue de l'IREs*, coécrit avec C. Dufour (CRIMT) et A. Hege (IRES). Complété par un article de J. Dirringer et une introduction commune, un mini-dossier « Loi de 2008 » dans un futur numéro de la revue. Un autre article doit paraître dans la revue allemande *Industrielle Beziehungen* au cours de l'année 2016.

### **2.3. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (A. Hege, M. Kahmann) – en cours de valorisation**

La question de l'efficacité des instances de représentation des salariés est une question qui a suscité un certain intérêt de la part des économistes. Les appréciations des recherches divergent, souvent en fonction des méthodes et mesures retenues. Or, ces études non seulement négligent régulièrement l'impact de la présence de ces instances sur les conditions de travail et d'emploi des salariés. Aussi, elles sous-estiment systématiquement l'impact des processus sociaux à l'intérieur de ces institutions et leur impact sur les rapports avec le management. Ces constats ont été le point de départ d'une recherche initiée par le WSI à Düsseldorf (M. Behrens ; W. Brehmer) et l'Université de Tilburg (S. Sapulete ; A. van Witteloostuijn) qui a cherché à ouvrir la « boîte noire » des rapports qui fondent « l'efficacité » du travail de représentation des *works councils* dans trois pays (F, All, PB). Méthodologiquement, il a comporté deux volets : l'un quantitatif, basé sur une enquête par internet parmi des *works councillors*, l'autre qualitatif, basé sur deux études de cas (commerce et industrie).

L'année 2015 a été consacrée à la valorisation de cette recherche. Deux sujets ont retenu l'attention dans le volet qualitatif. Le premier s'intéresse aux conditions précises de la coopération entre représentants des salariés et directions en matière de restructuration, comportement observé partout dans notre panel d'entreprises. Pour rendre compte de l'apparente diversité des modes de coopération, l'analyse s'appuie sur un modèle à deux variables qui distingue les préoccupations du management (*control and developmental concerns*, selon Bélanger et Edwards) et le pouvoir représentatif des équipes. L'un des résultats de cette recherche est que les contraintes industrielles structurent l'inclinaison du management à coopérer, mais que la densité de la coopération dépend surtout du pouvoir des représentants. Le deuxième sujet retenu concerne les conséquences de la centralisation des rapports entre management et représentants des salariés. Les effets des processus de centralisation décisionnelle au sein des entreprises sont assez peu étudiés, or ils ne coïncident pas nécessairement avec la « décentralisation » de la négociation collective. Il s'agit là d'une tendance assez lourde, résultant de la modification de l'organisation des entreprises (*Business Unit*, filialisation, organisations en réseaux, etc.), observable dans la plupart des cas de l'échantillon, et qui brouille les frontières de l'entreprise au sens d'unité opérationnelle. Par conséquent, l'entreprise ou l'établissement, lieu d'intervention des instances de représentation, coïncide de moins en moins avec ceux des centres de décisions. Les premiers résultats concernant ces deux projets d'article ont été présentés à

la conférence SASE à Londres en été 2015. Ils devraient être finalisés au cours de l'année 2016.

### **3. La dimension transnationale des relations professionnelles**

Les recherches en 2015 ont porté sur deux thèmes principaux : la négociation collective transnationale d'entreprise et la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance.

#### **3.1. La participation des salariés dans le suivi des accords d'entreprise transnationaux (U. Rehfeldt) – nouveau**

Udo Rehfeldt participe au projet EURIDE sur « L'implication des salariés dans les firmes multinationales : de l'utilisation des droits européens aux nouveaux accords d'entreprise transnationaux (AET) ». Ce projet est financé par la Commission européenne sur la base d'un appel d'offres. Il est coordonné par l'institut de recherche Sindnova (Rome) en partenariat avec la confédération syndicale italienne CISL et quatre de ses fédérations : FIM-CISL (métallurgie), FILCA-CISL (construction), FIT (transports) et FLAET (électricité). Outre l'IRES, deux autres organismes de recherche sont également partenaires du projet : la Fondation Di Vittorio (anciennement Association Bruno Trentin, Rome) et la Fondation 1° de Mayo (Madrid).

L'objectif est d'analyser l'effectivité des droits européens d'information et de consultation des travailleurs, notamment en cas de restructuration, qui découlent des AET. L'aspect central est la mise en œuvre et le suivi de ces accords ainsi que le rôle des comités d'entreprise européens et des réseaux syndicaux transnationaux. A cette fin, trois rapports nationaux seront rédigés, respectivement sur l'Italie, la France et l'Espagne, ainsi qu'un rapport de synthèse. Chaque rapport national est composé de trois études de cas, deux concerneront l'AET d'entreprises transnationales ayant son siège dans le pays, l'autre une filiale d'une entreprise étrangère ayant signé un AET. Ces rapports seront présentés et discutés en décembre 2016 dans un séminaire européen à Bruxelles et dans trois séminaires nationaux à Madrid (février 2017), Paris (avril 2017) et à Rome (Septembre 2017). Des membres de CEE, des représentants des organisations syndicales et patronales et des experts participeront à ces séminaires.

La première réunion du comité de pilotage et du comité scientifique a eu lieu le 14 décembre à Rome et portait notamment sur les critères de choix des études de cas. La sélection finale des entreprises étudiées s'effectuera en janvier 2016. La durée du projet est de deux ans (décembre 2015 - décembre 2017).

#### **3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance (U. Rehfeldt) – en cours**

L'analyse de la participation des salariés se poursuit dans le cadre du réseau d'experts européen « SEEurope » de l'Institut syndical européen (ETUI) dont Udo Rehfeldt est le correspondant français. Le thème général de ce réseau est la participation des travailleurs dans les entreprises. Udo Rehfeldt contribue à l'actualisation permanente des informations sur les systèmes nationaux des relations professionnelles du site web de l'ETUI [www.worker-participation.eu](http://www.worker-participation.eu). En 2015 il a rédigé un rapport sur les droits français de participation des salariés en cas de fusion transnationale. En 2016, il rédigera un rapport sur la jurisprudence française concernant les comités d'entreprise européens.

Udo Rehfeldt a rédigé une version remaniée d'une contribution sur la France à un livre sur les droits de participation des salariés en application de la directive européenne sur les OPA édité par le réseau GOODCORP de l'ETUI, ainsi qu'un chapitre sur la France pour



un manuel sur la participation des travailleurs dans les entreprises, coordonné par une équipe de l'Université de Bochum (Allemagne). Finalement, il a rédigé un chapitre sur l'évolution du modèle français des relations professionnelles pour un livre (en allemand) sur les syndicats européens face à la crise de l'Euro.

#### **4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?**

##### **4.1. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale (M. Kahmann) – en cours**

La perte des vocations représentatives parmi les salariés et en particulier parmi les plus jeunes est un sujet majeur pour la démocratie sociale et les organisations syndicales en particulier. Un projet coordonné par L. Turner (*Cornell University*) et M. Tapia (*Michigan State University*) vise à identifier et à comprendre les processus complexes et variés d'intégration des jeunes (salariés) dans les syndicats à l'aide d'une comparaison entre cinq pays (Royaume-Uni, Pays Bas, Allemagne, France, Etats-Unis). Sur la base de plusieurs études de meilleures pratiques (*best practice*) dans chaque pays seront identifiées les conditions pour faciliter l'inclusion, la participation et la prise de responsabilité de jeunes dans des syndicats ou d'autres organisations de soutien ouvrier. Les résultats nationaux seront par la suite comparés systématiquement avec ceux des autres pays. Ce projet durera 3 ans et doit aboutir à une série d'articles ainsi qu'un livre collectif en anglais. L'équipe de recherche française est constituée de S. Bérout (Université de Lyon2), C. Dupuy (Université de Rennes) et K. Yon (Université de Lille).

La première année a été dédiée à la prospection des terrains d'enquête ainsi qu'à la rédaction d'une revue de littérature. La recherche française sur le syndicalisme et la jeunesse a surtout identifié les obstacles à un tel engagement en pointant le changement de la structure du marché du travail et ses effets – presque mécaniques – en termes de distance aux bastions syndicaux. Ce qui est beaucoup moins connu ce sont les mécanismes d'attraction, de sélection et de rétention des jeunes à l'œuvre. Dans la littérature, nous avons également pu constater des angles morts à l'égard de certains niveaux organisationnels : une pauvreté d'analyse des politiques et des dispositifs confédéraux et, plus frappant encore, l'absence d'études sur les mandats dans les entreprises. On y retrouve également l'écueil principal des écrits sur « les jeunes » : une attention insuffisante à l'hétérogénéité interne de cette catégorie sociale (genre, origine, âge, niveau de diplôme ).

Les principaux enseignements de cette revue et des premiers éléments d'une comparaison des approches confédérales ont été présentés lors d'un séminaire à l'IDHE Cachan, rassemblant l'équipe de recherche internationale. En parallèle, l'équipe a défini les six études de cas qui seront réalisées en 2016. Des premiers entretiens ont été menés.

##### **4.2. Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés » (M. Kahmann) – en cours**

L'équipe de recherche associée au projet de l'Université de Cornell a été aussi à l'origine d'une réponse à un appel d'offre de l'Agence d'objectifs CGT sur la syndicalisation des jeunes non-qualifiés. Malgré la montée générale du niveau de qualification des jeunes – ils occupent des postes de plus en plus qualifiés et sont de plus en plus diplômés – une frange non négligeable de la jeunesse demeure à l'écart de la qualification. Cette fraction de la jeunesse, la moins qualifiée, est la plus touchée par le chômage et la précarité. Parmi ceux qui occupent des emplois non qualifiés s'ajoutent ceux n'ayant pas trouvé de débouché professionnel correspondant à leur niveau (supérieur) de diplôme. Cette catégorie de jeunes « dé- et non-qualifiés » constitue un enjeu non seulement social mais aussi syndical. Compte tenu de sa position sur le marché du travail, on peut supposer qu'elle soit encore plus faiblement syndiquée que la moyenne de son groupe d'âge.

Ce projet, qui débutera en janvier 2016 et durera 18 mois, vise à comprendre les mécanismes qui président aux dynamiques d'engagement et de désengagement de cette catégorie des jeunes. Outre l'analyse statistique de la situation des jeunes salariés et représentants non qualifiés, il s'appuiera principalement sur une démarche monographique et comparative. Trois entrées seront privilégiées : une par l'interprofessionnel, afin de saisir les initiatives engagées en direction des jeunes en lien avec des institutions tournées vers les jeunes non qualifiés ; une entrée par les secteurs professionnels (et leurs entreprises) où prédomine une main-d'œuvre jeune et non qualifiée ; et, enfin, une entrée par les secteurs professionnels (et leurs entreprises) où prédomine une main-d'œuvre jeune et qualifiée ou plus hétérogène.

#### **4.3. Stratégies syndicales dans le travail du « care » (C. Vincent) – en cours**

Le secteur du care (aide à domicile, hébergement des personnes âgées, services de garde d'enfants) est à la fois un secteur en pleine expansion et d'expérimentation de relations d'emplois atypiques. Secteur de services, très féminisé, il est aussi un secteur où la représentation collective des salariés est particulièrement faible et l'implantation syndicale difficile. Une recherche de deux ans, qui débutera en 2016, propose une comparaison de la représentation collective dans ce secteur en France et au Québec. Outre C. Vincent, l'équipe de recherche est coordonnée par Louise Boivin (Université du Québec en Outaouais) et par Sophie Bérout (Triangle, Université Lyon 2). Une demande de financement est en cours auprès du CFQCU, Conseil franco-québécois de coopération universitaire).

#### **4.4. Travailleurs sans-papiers et normes d'emploi (M. Kahmann) – terminé et valorisé**

L'année 2015 a vu l'aboutissement d'une recherche menée sur les liens entre irrégularité de séjour et dumping social, compris comme stratégie délibérée des acteurs afin d'éviter les normes salariales et d'emploi. Elle s'est appuyée sur une enquête dans le BTP parisien, secteur de prédilection du travail illégal, en focalisant sur une entreprise de démolition dont les salariés avaient participé aux mouvements de grève des travailleurs sans papiers en 2008/2009.

Dans la littérature sociologique (S. Sassen ; M. Castells ; A. Portes ; B. Anderson...) sur les liens en question prédomine un point de vue qui voit dans le droit le mécanisme central qui assure la subordination des travailleurs sans-papiers. Celui-ci génère des statuts (dérogatoires) spécifiques qui les prédestinent à certains types d'emploi (sous-standards). La notion de « cheap labour » (travail pas cher) y est très présente, mais ce qui est moins clair empiriquement c'est sur quels aspects de la relation d'emploi les pratiques de « dumping » s'appuient. Une autre interrogation concerne l'étendue de l'emploi et de la violation des normes concernant les travailleurs sans-papiers, sujet écarté dans une lecture purement fonctionnaliste du phénomène. Le retour du terrain suggère que la variable clef n'est pas le salaire – le salaire minimum horaire garde une forte prégnance, même si les hiérarchies salariales sont écrasées – mais les conditions de conclusion et de fin du contrat du travail. Les pratiques dans l'entreprise en question confirment les observations antérieures de N. Jounin sur le rôle des agences d'intérim spécialisées dans l'organisation de la précarité laborieuse : en faisant signer - illégalement - les contrats à la fin des missions ou en refusant la signature elles permettent à l'entreprise une flexibilité maximale de la main d'œuvre. Cela n'empêche pas la fidélisation d'un noyau de travailleurs irréguliers, y travaillant d'une façon plus au moins continue depuis plusieurs années comme intérimaires. Loin d'une entropie sociale, des normes institutionnelles et des liens interpersonnels continuent à jouer un rôle. Une des propositions est alors d'appréhender l'impact du statut d'irrégularité sur les normes de la relation d'emploi comme marge de comportement de l'employeur, modulée en fonction des caractéristiques du salarié et des

conditions du marché plus généralement. La reproduction de ces relations d'exploitation – parmi les salariés sans papiers les comportements de « loyauté » prédominent vis-à-vis de l'employeur sur la « défection » et la « prise de parole » (A. Hirschman) – dépend fondamentalement de la menace d'être licencié d'un jour à l'autre. Cette menace est doublée hors travail par le risque d'être forcé de retour au pays presque du jour au lendemain, créant une « insécurité sociale » (Castels) propice à des temps d'horizon d'action très rapprochées. L'autre face de la peur de licenciement est liée à la rareté des emplois alternatifs sur le marché du travail – qui reflète aussi l'impact des politiques de criminalisation des employeurs récentes – et l'inaccessibilité des protections sociales de base (prud'hommes ; représentation dans l'entreprise ; allocation chômage). Ces contraintes font « système » ; elles s'insèrent dans un système de domination plus large, celui de l'organisation duale du marché du BTP dans un pôle oligopole (les grands groupes) et compétitif (les fournisseurs de main d'œuvre peu et moyennement qualifiée).

Ce travail est paru dans un ouvrage qui a pour titre *Market Expansion and Social Dumping in Europe*, coordonné par M. Bernaciak de l'ISE. Un ETUI *policy brief* a été également produit sur la base de l'article. Il paraîtra au cours de l'année 2016.

#### **4.5. Mobilisations improbables : le cas des travailleurs sans papiers (M. Kahmann)** – valorisé, en cours

La problématique de l'irrégularité de séjour a structuré aussi une autre recherche qui cette fois-ci a pris pour objet les mobilisations des travailleurs sans papiers ayant lieu en région d'Ile de France entre 2008 et 2010. A partir d'une enquête pour laquelle ont été recueilli des témoignages de leaders de piquets de grève et de syndicalistes de différentes organisations syndicales, il s'agissait de saisir les conditions de ce qui constitue une (double) particularité de ce mouvement sur le plan comparatif (international et historique) : Comment se fait-il que les organisations syndicales aient pu prendre le leadership dans ce mouvement, notamment aux dépens des associations de défense des immigrés et des collectifs d'immigrés autonomes ? Comment la grève a été « adaptée » pour dépasser quelques-unes des faiblesses de la mobilisation collective associées au répertoire d'actions « établi » des sans-papiers, la grève de la faim ? Afin de répondre à ces interrogations il a fallu recourir à la sociologie des mobilisations, et notamment au concept de répertoire d'actions, proposé par C. Tilly.

L'accent de l'analyse est mis sur la séquence de la découverte de la productivité du nouveau répertoire : l'expérience initiale des syndicalistes dans un conflit social impliquant des salariés sans papiers dans une blanchisserie à Massy qui contenait déjà presque tous les éléments clés du répertoire d'actions détourné de la grève ouvrière, à la fois en termes d'acteurs (préfectures, salariés sans papiers, syndicalistes CGT, employeurs), de ressources (légales, symboliques, pratiques) et de cadrage (*framing*) de la lutte. La perspective séquentielle du mouvement a permis ensuite de tracer les innovations dans ce schéma de mobilisation initiale et de les relier aux changements à la fois dans la structure des opportunités politiques et les caractéristiques des populations mobilisées. Le rôle prééminent de la CGT s'explique par les processus de reconnaissance par les acteurs constituant ce répertoire d'actions détourné (préfectures, travailleurs, patrons), fondée sur une nouvelle mécanique légale de régularisation par le travail. Ce travail a été documenté dans un article paru en 2015 dans la revue *Transfer*. Ces travaux seront prolongés en 2016 à partir d'une empirie actualisée. Des premiers entretiens ont été menés en ce sens.

## **5. Divers**

J-M. Pernot est associé à un projet coordonné par Steffen Lehndorff, Thorsten Schulten et Heiner Dribbusch, consistant en deux ateliers qui se sont déroulés en 2015, suivis d'un

autre en 2016 et de la publication d'un ouvrage sur le thème général des syndicats dans les conditions de la crise économique. Il s'agira d'examiner dans une dizaine de pays européens la dynamique des modèles sociaux économiques, l'impact de la crise après 2008 et l'évolution des syndicats dans ce contexte.

J-M. Pernot a mené deux études avec Sophie Bérout, l'une sur les congrès confédéraux publiée dans la revue *Sociologos*, l'autre sur la place et le rôle des syndicats dans la production de connaissances sur l'action publique (*Policy Analysis*). Ce dernier thème constitue le chapitre français d'un ouvrage international édité par M. Halpern, P. Zittoun et P. Hassenteuful.

J-M Pernot est également inscrit dans un travail de longue durée convenu entre le CHS-XX<sup>e</sup> siècle et la CFDT sur *La politique internationale de la CFDT de 1945 à 2004*. Plusieurs séminaires se sont déroulés au cours desquelles des contributions de chercheurs se sont croisées avec des témoignages d'acteurs syndicaux de cette période. Le travail se poursuivra au cours de l'année 2016.

Enfin, J-M Pernot a participé, avec U. Rehfeldt et F. Lerais à l'atelier d'écriture de la brochure intitulée *Les syndicats en France* réalisée pour – et avec – les confédérations françaises membres de la CES à l'occasion du congrès de cette dernière tenu à Paris fin septembre début octobre 2015.

U. Rehfeldt participe au comité de pilotage d'un projet de recherche sur le rôle des employeurs dans la transnationalisation des relations professionnelles financé par la Fondation Hans-Böckler (Düsseldorf). La recherche sera effectuée sur une période de deux ans par une équipe conjointe des universités de Göttingen et Fulda (Stefan Rüb, Jürgen Kädtler et Hans-Wolfgang Platzer).

U. Rehfeldt a participé à une étude pour la fédération syndicale européenne IndustriAll Europe sur la gestion des restructurations et du changement dans les entreprises transnationales. L'étude a été coordonnée par Volker Telljohann (IRES Emilie-Romagne, Bologne) et présentée en décembre 2015 lors d'une conférence organisée par IndustriAll Europe à Elewijt (Belgique).

U. Rehfeldt participe à un groupe de travail sur la codétermination en Europe coordonné par Olivier Favereau dans le cadre d'un séminaire de recherche du Collège des Bernardins sur le gouvernement de l'entreprise.

C. Vincent participe à un réseau européen d'étude des organisations patronales. Les évolutions des stratégies des organisations patronales françaises dans la régulation paritaire (protection sociale complémentaire et formation professionnelle) ont été présentées lors de la réunion de ce réseau dans le cadre de la conférence SASE à Londres à l'été 2015.

C. Vincent participe au bureau du réseau thématique « relations professionnelles » (RT18) de l'Association française de sociologie. Celui-ci a organisé les 28 et 29 mai 2015 avec le Lest un colloque à Aix autour de la question : comment le travail se négocie-t-il ? Une partie des communications retenues fera l'objet de publications dans *La Revue de l'IRES*.

C. Vincent a participé au 6<sup>e</sup> forum Asie-Europe sur le travail (AELF) à Singapour en novembre 2015. La thématique de ce forum portait sur les organisations syndicales et la démocratie économique. C. Vincent a animé un atelier sur le système bancaire coopératif et présenté le chapitre français (co-écrit avec M. Husson et E. Sommelier) de l'ouvrage issu d'un précédent forum et traitant des interactions entre salaire minimum et négociations collectives salariales.

## Publications

### Contributions à des ouvrages collectifs

- Kahmann M. (2015) « The politics of Migrant Irregularity: The Employment of Irregular migrant Workers in the French Construction Industry », in Magdalena Bernaciak (ed.), *Market Expansion and Social Dumping in the EU*, Routledge, pp. 61-79.
- Rehfeldt U. (2015), « Il modello francese della partecipazione alla gestione », in Carrieri M., Nerozzi P., Treu T. (eds.), *La partecipazione incisiva. Idee et proposte per rilanciare la democrazia nelle imprese*, Bologna: Il Mulino; pp. 225-250.
- Rehfeldt U. (2015), « L'impact de la décentralisation de la négociation collective en Europe : le cas de l'Italie », in Force ouvrière (ed.), *Regards et réflexions pluridisciplinaires sur la négociation collective*, Paris : Force Ouvrière.
- Rehfeldt U. (2015), « Der Wandel des französischen Modells der Arbeitsbeziehungen vor und nach der Krise von 2008-09 », in Bsirske F., Busch K./ et al. (eds.), *Gewerkschaften in der Eurokrise: Nationaler Anpassungsdruck und europäische Strategien*, Hambourg: VSA, à paraître.
- Rehfeldt, U. (2015), « Worker Participation Rights under the EU Takeover Bids Directive: the Case of France », in Cremers J. / Vitols S. (eds.) *Takeovers with or without Worker Voice: Worker Rights under the EU Directive on Takeover Bids*, Bruxelles: ETUI, à paraître.
- Rehfeldt U. (2015), « Workers' Participation at Plant Level – France », in Berher S., Pries L., Wannöfel M. (eds), *Companion to Workers' Participation at Plant Level*, Basingstoke: Palgrave Handbooks, à paraître.
- Delahaie N., Vandekerkhove S., Vincent C. (2015), « Wages and Collective Bargaining System in Europe During the Crisis », in Van Gyes G., Schulten T. (eds), *Wage Bargaining under the New European Economic Governance. Alternative Strategies for Inclusive Growth*, Bruxelles, ETUI.
- Vincent C. (2015), « Décentraliser la négociation collective la rend-elle plus dynamique ? Les exemples de l'Espagne et du Portugal », in Force Ouvrière (ed.), *Regards et réflexions pluridisciplinaires sur la négociation collective*, Paris : Force Ouvrière.

### Articles

- Kahmann M. (2015) « Les dépenses publiques en faveur de l'éducation et de la santé en Allemagne : un paradoxe dans un contexte de restrictions budgétaires ? », *Revue Française des Affaires sociales*, n° 4/2015 (à paraître)
- Kahmann M. (2015) « When the Strike encounters the Sans Papiers Movement. The Discovery of a Workers' Repertoire of Actions for Irregular Migrant Protest in France », *Transfer*, 21(4), p. 413-428.
- Pernot, J-M. (2015) avec Bérourd S. « Usages différenciés de la forme congrès : un regard comparé sur la CGT, la CFDT et FO », Dossier les congrès syndicaux, un objet d'étude sociologique ? », *Sociologos*, n° 11/2015,
- Bethoux E., Mias A., Blache G., Dupuy C., Jobert A., Renoux J-L., Spieser C., Tallard M., Vincent C. (2015), « Dialoguer plus, mais sur quoi ? Les régulations d'entreprise en matière d'emploi, de formation et de conditions de travail en temps de crise », *La Revue de l'IREES*, n°84, p. 91-123.

**Rapports de recherche et autres documents de travail**

Kahmann M. (2015) *Social Dumping and the Employment of Irregular Migrant Workers: Insights from the French Construction Industry*, ETUI POLICY Brief (à paraître)

Rehfeldt U. (2015), Cross Border Mergers – France, SEEurope reporting 2014/2015 on national implementation of the EU Cross Border Mergers Directive (2005/56/EC), mai 2015.

## Groupe « Travail »

*Chercheuse : Solveig Grimault*

*Chercheurs associés : Anne Fretel, Odile Join-Lambert, Yves Lochard*

Les principales thématiques investies par le groupe depuis plusieurs années ont donné lieu à un certain nombre de valorisations et de prolongements – sur lesquels nous insisterons ici.

La problématique de la sécurisation des parcours professionnels reste au cœur des travaux du groupe. A l'appui des dernières enquêtes réalisées, les réflexions vont notamment se poursuivre sur les notions de parcours et de transition. Ainsi, l'attention accrue portée – par nécessité – aux temps de transitions, et l'analyse des dispositifs d'accompagnement qu'ils requièrent, n'invitent-ils pas à réfléchir à l'idée de parcours non pas « uniquement » en terme de trajectoire « parcourue » et à venir – ou succession de positions statutaires –, mais aussi, voire surtout, comme « mouvement » ou « devenir », irréductible en ce sens aux positions et séquences qui semblent en jalonner la course ? Cette perspective peut-elle être porteuse d'une compréhension renouvelée des conditions dans lesquelles tel dispositif, telle garantie collective, tel « équipement » local, etc., peuvent parvenir à sécuriser un parcours, à chaque fois singulier ?

Une autre série de travaux se poursuivra sur la question des intermédiaires du marché du travail. Des travaux de capitalisation seront conduits, ainsi qu'une enquête complémentaire portant sur de nouvelles formes d'intermédiation relevant de la notion de « médiation active ». Il s'agira notamment d'interroger la façon dont parviennent à se nouer et à s'articuler, dans ce type d'approche, modalités d'accompagnement des personnes et interventions auprès des employeurs, prestations qui restent fréquemment – et paradoxalement ? – très à distance dans les pratiques d'intermédiation les plus classiques. Cette problématique, comme la précédente, conduit à porter une attention particulière à la place réservée au travail dans les pratiques d'accompagnement, aux apprentissages et aux dynamiques dont celui-ci est porteur de part et d'autre de la relation d'emploi.

De nouveaux travaux vont être engagés, dédiés aux représentations et aux langages de la pauvreté dans la presse écrite. Il s'agira notamment de questionner les effets de ces discours et des catégories de « publics » qu'ils produisent, leur capacité compréhensive à l'égard des personnes concernées et/ou, à l'inverse, les risques de stigmatisation dont ils sont porteurs.

Enfin, les travaux sur la thématique de la revitalisation des territoires vont se poursuivre, en tentant d'éclairer les liens qui peuvent s'établir, à l'occasion de la mise en œuvre de l'obligation de revitalisation, entre pratiques d'anticipation, logique de prévention et actions compensatrices des effets préjudiciables des mutations économiques sur un bassin d'emploi. Ce sera notamment l'occasion d'approfondir la réflexion sur la question des responsabilités respectives de l'entreprise et des acteurs locaux, face aux risques du travail et de l'emploi sur un territoire.

## **1. Sécurisation des parcours professionnels (Anne Fretel, Solveig Grimault)**

Le travail réalisé en 2014 sur le contrat de sécurisation professionnelle, dans le cadre d'un appel à projet de la Dares et en partenariat avec le cabinet Amnyos, a donné lieu à deux présentations courant 2015.

### **1.1. Le contrat de sécurisation professionnelle et son apport à une « démarche prospective au service de l'individu » (Solveig Grimault) – achevé**

Les résultats de l'étude conduite en 2014 ont été présentés dans le cadre des 5<sup>e</sup> rencontres Céreq-Dares-Réseau Carif Oref dédiées à la prospective de l'emploi, des métiers et des qualifications, à l'échelle des territoires et des individus. Cette intervention fut l'occasion de revisiter les résultats de la recherche à l'aune de l'entrée « prospective ». Celle-ci s'est avérée être un bon lecteur de l'esprit du dispositif comme des tensions qui le traversent et caractérisent sa mise en œuvre. La présentation a notamment pointé deux tensions, entre une conception du « parcours CSP » comme « plan de projection » des interventions séquentielles et habituelles des opérateurs de l'accompagnement (établissement du profil, détermination rapide de la cible de reclassement ou de l'offre raisonnable d'emploi, identification d'un besoin de formation, mobilisation des techniques classiques de recherche d'emploi, etc.) et une conception de ce temps de transition qu'est le CSP comme « chemin » et construction plus personnalisée d'un parcours nécessairement singulier de retour à l'emploi. Une seconde tension a été mise en évidence, qui concerne la façon de concevoir et de soutenir le travail d'élaboration du projet professionnel, du projet de formation et *in fine* du projet de reclassement : l'enquête montre que le risque, avéré dans de nombreux cas, est que l'élaboration du projet prenne la forme d'une *projection sur* l'individu d'un profil et d'une cible de reclassement (sur un métier en tension par exemple) ou d'un projet de formation qui, en réalité, correspondent mal ou insuffisamment à la personne, parce qu'ils n'ont pas été suffisamment réfléchis en lien avec la problématique de chacun. A l'inverse, et conformément à l'esprit du dispositif, le projet professionnel peut être élaboré et mené à son terme de façon plus itérative, plus ajustée à chaque bénéficiaire et à son environnement professionnel : ce sont alors des fonctionnements plus efficaces pour le bénéficiaire qui peuvent s'installer, plus « prospectifs » également. Ces différentes tensions expliquent l'usage « a minima » que font le plus souvent les conseillers de l'éventail des outils inscrits dans le cahier des charges du dispositif, alors même que ceux-ci visent précisément à personnaliser la prestation d'accompagnement. La présentation fut ainsi l'occasion de poursuivre la réflexion sur les enjeux et les conditions de réalisation de l'accompagnement, et en particulier sur la place faite à l'individu et à son projet dans cet « espace » que forment le processus et la relation d'accompagnement. Les travaux vont se poursuivre sur ce point notamment (*cf.* 1.2). Les actes de cette journée doivent paraître prochainement dans la collection *Relief* du Céreq.

A la suite de cette intervention, le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop) nous a sollicités pour présenter les enseignements de l'étude dans le cadre de sa commission de l'évaluation – lors de la séance du 25 juin 2015. La présentation a abordé les principaux résultats de l'étude, ainsi qu'un certain nombre de réflexions concernant les apports spécifiques d'une analyse réalisée sur la base d'une enquête de terrain à une démarche d'évaluation d'un dispositif public.

### **1.2. Parcours professionnels, accompagnement et sécurisation des transitions (S. Grimault) – projet**

Un travail doit s'engager pour valoriser les différentes recherches conduites ces dernières années sur des dispositifs dédiés à l'accompagnement des transitions et la sécurisation



des parcours professionnels (VAE, Nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise, Contrat de sécurisation professionnelle). La notion de parcours et celle d'accompagnement seront au cœur de ce travail, qui interrogera les liens entre reconstruction d'un parcours, formation d'un projet, qualité et dynamique d'un accompagnement, que ce dernier soit entièrement individualisé ou qu'il mise sur des temps collectifs – entre des personnes engagées dans une opération collective de VAE, par exemple. La place spécifiquement faite au travail et à l'expérience professionnelle dans ces différentes modalités d'accompagnement sera également centrale dans nos réflexions.

## **2. Les intermédiaires des politiques d'emploi (A. Fretel, S. Grimault)**

Des travaux se sont poursuivis et se poursuivront sur la question des intermédiaires du marché du travail. Ils s'orientent dans deux directions : une cartographie des intermédiaires de l'emploi, une analyse des pratiques d'intermédiation.

### **2.1. Cartographie des intermédiaires de l'emploi (A. Fretel) – en cours**

Dans le cadre d'un projet avec des chercheurs du CEE (Centre d'étude de l'emploi) - en réponse à un appel à projet de Pôle emploi - un rapport a été rendu fin décembre portant sur une cartographie des intermédiaires de l'emploi. Sur la base de deux enquêtes de terrain conduites sur des territoires ayant des caractéristiques socio-économiques distinctes, nous avons cherché à comprendre qui intervenait en tant qu'intermédiaire de l'emploi, qui en pratique travaillait avec qui, et sur la base de quel type de partenariat (convention, marché public, partenariat plus « spontané ») ? Ce travail a permis d'explorer à nouveau le paysage des intermédiaires de l'emploi, profondément modifié par la loi de cohésion de 2005 ayant mis fin au monopole légal de placement de l'ANPE et ouvert la possibilité à des acteurs privés (comme les agences d'intérim, les opérateurs privés de placement, les organismes de formation ...) d'intervenir sur des activités de placement auprès des demandeurs d'emploi. L'enquête a ainsi permis de « reparcourir » un champ sur lequel les dernières études dataient de la fin des années 1990 ou du début des années 2000. Le rapport met en évidence l'importance des relations croisées entre acteurs induites par des contraintes de financement. Il pointe également l'importance du tri opéré par ces intermédiaires du côté des demandeurs d'emploi, alors que leur action vis-à-vis des entreprises n'est que très peu contre-sélective et ne porte que très marginalement sur les critères de recrutement en vigueur dans les entreprises. Les résultats de ce rapport seront affinés et valorisés dans le courant de l'année 2016.

### **2.2. Quelles marges de manœuvre pour modifier la relation aux entreprises de la part des conseillers ? (A. Fretel) – achevé**

En réponse à un appel d'offre de la Maison de l'emploi PMC (Pévèle-Mélantois-Carembault), l'IRES avec Nicolas Farvaque (Orseu) a animé un groupe d'échanges de pratiques auprès de conseillers à l'emploi de diverses structures du territoire (Mission locale, ETTI, PLIE, Pôle emploi, IAE, organisme de formation). Il s'agissait de faire émerger des principes d'action, des bonnes pratiques, pour outiller les conseillers dans leur relation à l'entreprise. Un rapport a été remis en 2015, portant sur les difficultés et les leviers d'action identifiés en matière de relation à l'entreprise au bénéfice des publics accompagnés. Le travail conduit a mis en évidence la difficulté à modifier l'action des conseillers dès lors que cet objectif n'était pas partagé et valorisé par les directions des différentes structures. Les contraintes fortes que rencontrent les conseillers dans le quotidien de leur activité (contraintes de *reporting*) n'aident pas à faire émerger de nouveaux modes d'agir professionnel. S'adresser aux entreprises du territoire, mettre en place une relation de confiance,

sont autant de processus qui demandent du temps, ce qui suppose d'accepter que les actions engagées ne vont pas se traduire à très court terme par des offres d'emploi supplémentaires (ce qui est un des indicateurs de *reporting* de l'activité des conseillers). Il s'agit donc de penser des formes d'organisation collective qui offrent des marges de manœuvre aux conseillers. Au niveau du conseiller, l'animation du groupe d'échanges de pratiques a permis de construire un « carnet de route » pour outiller le conseiller dans sa relation à l'entreprise (comment aborder une entreprise, comment la relancer, quels sont les pièges à éviter ). Ce travail conforte les pistes de recherche engagées l'an dernier (présentées sous l'item « Les intermédiaires : une pratique d'accompagnement entre contrainte et opportunités »). Il s'agira dans l'année à venir de poursuivre ce travail et de le valoriser.

### **2.3. Nouvelles formes d'intermédiations : la médiation active (A. Fretel et S. Grimault) – en cours**

Les réflexions menées lors de la conférence Nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale ont conduit à proposer une expérimentation d'une nouvelle forme d'accompagnement en direction des jeunes sans qualification et sans emploi (les NEET) : la garantie jeune. Ce dispositif prend appui sur des pratiques probantes conduisant à repenser la dynamique d'un parcours d'accompagnement pour mettre au premier plan des expériences qui sont à travailler en continue et une autre dynamique des relations tissées avec les entreprises. En France, la méthode IOD (Intervention sur l'offre et la demande) s'inscrit de longue date dans ce que recouvre à l'heure actuelle la notion de médiation active, dont une des caractéristiques est de favoriser la logique du « *work first* ». Une enquête de terrain a été conduite en 2015 auprès d'équipes de conseillers mettant en œuvre la méthode IOD. Il s'agira de poursuivre cette étude, dans l'année à venir, auprès d'une autre association qui met également en œuvre une logique de *work first* afin d'en tirer des enseignements sur les pratiques d'accompagnement et d'intermédiation. Sur ces pratiques une intervention a été réalisée par Anne Fretel lors des journées régionales de la FNARS PACA le 17 novembre 2015.

### **3. Les langages de la pauvreté (Y. Lochard) – en cours**

Yves Lochard projette de réengager des travaux sur un thème qu'il avait investi dans le cadre de son étude sur *Les représentations de la pauvreté dans la presse écrite* (2001). Dans cette recherche, menée pour le compte de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, il combinait une approche quantitative (surface occupée par le thème) et une analyse des représentations et des discours. Il s'en dégageait d'abord une intermittenance marquée de l'attention aux pauvres, largement dépendante des mobilisations associatives (notamment des dates ritualisées du calendrier caritatif) et des conditions climatiques (les vagues de froid réactivant l'attention). Aussi la presse joue-t-elle de façon discontinue son rôle de désigner les problèmes à l'opinion publique. Par ailleurs, dans sa mise en texte de la pauvreté, elle n'échappe pas parfois à certaines formes de stigmatisation (les « assistés », l'« assistanat », le sigle « sdf » préféré aux « sans-abri » dans les contextes criminalisants, etc.) et, plus souvent, à des marques d'amoindrissement qui font du pauvre une personne digne de pitié plus qu'un sujet de droit. Cette pauvreté est saisie à travers des approches différentes. Ces mises en texte peuvent prendre, selon les journaux ou les circonstances, un tour *ethnographique*, qui s'attache aux détails des « vies ordinaires » et donne à voir un être digne de compassion, ou encore une approche « faits de société » proche de la posture savante (recours aux statistiques, aux sciences humaines). Les médias contribuent ainsi à investir la pauvreté de toute une série de jugements évaluatifs qui font écran entre elle et nous. Une communication au colloque *Pauvreté : changer le langage pour changer la politique* de l'AEDH (Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme) de novembre 2015, intitulée « Le langage de la

pauvreté : visions et médiatisation », a été l'occasion de réamorcer ce travail. De nouvelles investigations vont être engagées pour tenter d'apprécier les évolutions qu'ont pu connaître les différentes prises en charge de la pauvreté. Est d'ores et déjà envisagée une contribution à un ouvrage collectif sur le thème de la représentation de la pauvreté en littérature et dans les autres arts (Università degli Studi di Cassino e del Lazio Meridionale).

#### **4. Revitalisation des territoires et « accompagnement des mutations économiques » (S. Grimault)**

Le travail de capitalisation et d'approfondissement des résultats de la recherche réalisée en 2011 sur la revitalisation des territoires, qui avait été interrompu en 2013 pour conduire deux recherches successives en 2013 et 2014, a repris dès la fin 2014, dans la double perspective d'un document de travail à venir et d'une sollicitation du DIM-Geste dans le cadre de son séminaire « Espaces, lieux et travailleurs ».

##### **4.1. La dimension « réparatrice » et/ou « préventive » de la revitalisation (S. Grimault) – achevé**

Une intervention au séminaire du DIM-Geste « Espaces, lieux et travailleurs » a conduit à approfondir l'analyse des pratiques d'anticipation des entreprises en matière de revitalisation, tout en menant une enquête complémentaire dans les principaux textes de référence porteurs, du côté de l'Etat et des services déconcentrés, d'une même « injonction » à anticiper dans le champ de l'accompagnement des mutations économiques. Il s'agissait ainsi d'interroger la notion d'anticipation en étant plus attentif à la diversité de ses usages, à ses limites comme à ses extensions possibles. Il s'agissait, par la même occasion, d'interroger le lien qui peut parfois s'établir entre actions de revitalisation et actions dites « préventives » sur un territoire confronté à des mutations économiques, en dépit du caractère *a priori* paradoxal de ce rapprochement : la revitalisation, à vocation compensatrice, a en effet *a priori* pour objectif d'atténuer les dommages portés au plan local par des licenciements collectifs, pour les réparer. Pour autant, les actions de revitalisation conduites par anticipation par les entreprises, semblent avoir parfois une connotation fortement préventive, dans certaines conditions du moins. Comment comprendre cette conjonction *a priori* surprenante au regard de l'esprit de l'obligation de revitalisation ? Que nous apprend-elle sur les liens qui peuvent se nouer, à l'occasion de la revitalisation, entre une entreprise en restructuration et les acteurs locaux, lorsque l'entreprise reste sur le territoire ? Plus précisément, dans quelles configurations des liens entre revitalisation, « anticipation » et « prévention » semblent pouvoir s'établir ? Pratiquée dans certaines conditions, la revitalisation serait-elle alors susceptible de contribuer à une « gestion précautionneuse de la santé économique d'un territoire » ? Ces questions furent au cœur de l'intervention au séminaire du DIM Gestes, en mars 2015.

##### **4.2. « De la restructuration à la revitalisation » (S. Grimault) – en cours**

Un document de travail, en cours de rédaction, reprendra l'ensemble des réflexions et résultats progressivement formalisés sur la négociation et la conduite des processus de revitalisation. Le document de travail s'intéressera tout particulièrement à la place et à l'apport possible, pour l'ensemble des parties prenantes, des pratiques d'anticipation observables, sous toutes leurs formes. Il interrogera finalement les processus de revitalisation comme une sorte de « fenêtre » sur des fonctionnements ou des échanges d'un « nouveau » type entre l'entreprise et son territoire d'implantation, plus négociés – par obligation –, et dans lesquels, pour une petite part du moins et à certaines conditions, la reconnaissance et la prise en charge (y compris financière) de certaines « externalités positives » (RH, etc.) pourraient être « remises en jeu ».

## 5. Etudes qualitatives (S. Grimault, avec L. Duclos<sup>1</sup>) – en cours

L'IRES conduit régulièrement des travaux de recherche en réponse à des appels d'offre d'administrations de la recherche et autres administrations centrales, et entreprend dans ce cadre des études « monographiques » et des enquêtes de terrain. Les travaux « monographiques » font souvent l'objet de critiques, qui ne sont pas toujours infondées. Ils peuvent aussi susciter un intérêt particulier, sans que les commanditaires sachent toujours à quel genre de connaissance cela leur donne accès. Peinant à clarifier les critères susceptibles de fonder leur propre évaluation de ces travaux, ils peinent *a fortiori* à les traduire dans les rapports contractuels qui se nouent pour les réaliser. La question des « études qualitatives », des enquêtes de terrain ou encore de la « pensée par cas », connaît aujourd'hui un regain d'attention dans la sphère académique et, dans une certaine mesure peut-être, dans le champ de l'évaluation des politiques publiques. Diverses initiatives et journées d'études en témoignent, ainsi que certains aspects des référentiels et principes méthodologiques promus en matière d'évaluation de l'action publique. Mais, ici et là, la portée et la spécificité des apports des « études qualitatives » semblent parfois rester incertaines, ou difficiles à qualifier. Le travail d'enquête et d'étude engagé en 2013 se poursuit. Il s'agit d'éclairer tant les rapports qui s'établissent entre la recherche et les commanditaires publics à l'occasion de la réalisation de ces travaux qualitatifs, que le fondement et la portée de ces approches, le type de compréhension et les formes de « généralité » qu'ils permettent de soutenir. Ces travaux pourraient également nourrir, au plan méthodologique, des réponses de l'IRES à des appels à projet à venir.

---

1. Laurent Duclos est chercheur associé au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES, UMR 8533).

## **Publications**

### **Rapports de recherche et autres documents de travail**

Fondeur Y., Fretel A. Pillon J.-M., Remillon D. Tuchsirer C. et Vivès C. (2015) *Diversité et dynamique des intermédiaires du marché du travail*, Rapport pour Pôle emploi, décembre

Farvaque N. et Fretel A. (2015), *Rapport d'intervention pour la co-construction de principes d'action en entreprises sur le Pévèle Mélandois Carembault*, juillet.



## Groupe « Revenus »

*Chercheur-e-s : Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Antoine Math, Estelle Sommeiller (en congé)  
Doctorant : Ilias Naji, UVSQ - EHESS (depuis nov. 2015), Chercheure associée : Jeanne Fagnani*

Depuis le déclenchement de la crise en 2008-2009, la formation et la répartition des revenus connaissent des évolutions importantes, en particulier pour les salaires et les autres formes de rémunération ou encore, avec la mise en œuvre de politiques de restrictions budgétaire à partir de 2011, pour les transferts sociaux. Les travaux menés visent à éclairer les transformations en cours sur ces questions.

Les travaux du groupe « revenus » sont regroupés autour de trois grands axes. Le premier porte sur la formation des salaires, l'épargne salariale et la diversification des formes de rémunération. Il s'agit là d'un premier niveau qui conditionne de façon directe la distribution des revenus pour l'immense majorité des salariés, avec des enjeux très concrets en termes de négociation collective. Le deuxième axe porte sur la protection sociale et, d'une manière plus générale, l'ensemble des transferts (y compris la fiscalité) qui ont une incidence sur la formation des revenus. Un troisième axe s'intéresse aux effets combinés de ces deux premiers facteurs sur la distribution et l'évolution des revenus disponibles des ménages.

Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres groupes à l'IRES, comme l'emploi ou les relations professionnelles.

En 2015, les activités ont porté notamment sur les effets de la crise sur les diverses formes de rémunérations, sur les « budgets de référence » réalisés avec l'ONPES en vue de proposer un « revenu minimum décent », sur les évolutions des dépenses de protection sociale, sur le coût des enfants, sur la conciliation travail/famille des salariés aidants informels de proches handicapés ou dépendants.

### **1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération**

#### **1.1. Salaires négociés en Europe (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) – achevé**

Fin 2013, le réseau TURI (Trade Union Related Institute) a répondu à un appel d'offre de la Commission européenne sur les salaires négociés face à la nouvelle gouvernance économique européenne (« *Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance : Alternatives Views and Perspectives* », CAWIE 2 project). Menés entre 2014 et 2015, les travaux visent deux objectifs : 1) mise à jour de la base de données des salaires conventionnels (construite lors de la réalisation du projet CAWIE 1, voir rapport d'activité 2014), 2) rédaction d'un ouvrage collectif coordonné par T. Schulten (WSI-HBE, Allemagne) et G. van Gyes (KU Leuven-HIVA, Belgique). Odile Chagny et Michel Husson ont contribué à la rédaction d'un chapitre sur la définition d'une « règle d'or des salaires » européenne. Catherine Vincent et Noélie Delahaie ont rédigé, en collaboration avec Sem Vandekerckhove (KU Leuven-HIVA, Belgique), un chapitre sur les évolutions des salaires négociés et des systèmes de négociations collectives durant la crise en Europe

(Voir groupes Emploi et Relations professionnelles). En 2016, des valorisations de ce projet collectif pourront être proposées sous forme de publications, notamment dans *La Revue de l'IRES*.

De nouveaux prolongements sont également envisagés, notamment autour des questions des liens entre négociations collectives et inégalités salariales. L'accent sera tout particulièrement mis sur l'organisation des rapports entre les salaires et la productivité du travail au niveau sectoriel, qui font l'objet de nombreuses recommandations au niveau européen. Ces travaux ont vocation à alimenter les réflexions syndicales aussi bien au niveau européen que français sur les régimes salariaux.

### **1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat)**

– terminé, en cours de valorisation

L'IRES, en collaboration avec une équipe du CES (Centre d'économie de la Sorbonne, Université de Paris 1), a poursuivi la valorisation d'une recherche collective (coordonnée par Coralie Perez et Nadine Thévenot, CES) menée entre 2012 et 2014 dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la DARES portant sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011. Ce travail a fait l'objet de plusieurs valorisations en 2015 : une journée d'étude de l'axe « Economie et Société de la Sorbonne » du CES et intitulée « Regards croisés sur les modes d'ajustement à la crise » a été organisée en partenariat avec l'IRES en avril et un article a été publié dans *La Revue de l'IRES* (voir Groupe Emploi).

Dans le prolongement de cette recherche collective, Noélie Delahaie, en collaboration avec Coralie Perez (CES), a entamé en 2015 un travail sur les négociations de concession dans la crise. L'objectif de ce travail est d'apprécier le rôle et les marges de manœuvre des instances représentatives du personnel (IRP) dans la mise en œuvre de compromis passés à l'occasion de la crise. Au plan méthodologique, deux approches complémentaires sont mobilisées : l'une quantitative, basée sur l'exploitation statistique de l'enquête « Relations Professionnelles et Négociations d'entreprise » (REPONSE) 2010-2011 conduite par la Dares, et l'autre, qualitative, à partir d'enquêtes de terrain menées dans le cadre de post-enquêtes à l'enquête REPONSE auprès de représentants de la direction et du personnel dans une dizaine d'établissements appartenant, pour la plupart, à des groupes du secteur manufacturier.

Dans un premier temps, l'exploitation statistique de l'enquête REPONSE 2010-2011 permet de décrire le contexte des négociations collectives (informelles et formelles) autour des ajustements de l'emploi et/ou des salaires entre 2008 et 2010. Dans un second temps, la mobilisation des monographies d'établissement apporte un éclairage complémentaire en analysant les conditions qui rendent possibles les négociations et le caractère formel, ou au contraire informel, des discussions sur les ajustements. Elle permet par ailleurs de préciser le contenu des négociations en termes de contreparties et leur nature plus ou moins réciproque et/ou réversible. Trois profils de négociations de concessions sont ainsi identifiés. Dans une première configuration, les négociations de concession aboutissent à des contreparties réciproques et présentées par les acteurs comme temporaires. Les enquêtes de terrain soulignent le caractère protéiforme des concessions qui, contrairement aux concessions salariales, sont discutées dans un cadre informel. Sont ainsi mises au jour des cas de discussions informelles intenses portant notamment sur le recours au chômage partiel, la baisse de l'emploi intérimaire ou encore les mobilités internes, au cours desquelles les IRP ont pu disposer de marges de négociation et ainsi, contribuer à infléchir les décisions initialement prises. Un deuxième cas de négociation de concessions fait apparaître des contreparties, cette fois-ci durablement concédées. La crise devient alors



un catalyseur de décisions managériales prises de longue date. Enfin, dans la troisième configuration, les monographies donnent à voir l'imposition de compromis opportunistes, marqués par des stratégies de « chantage à l'emploi » de la part des directions et des postures de résignation de la part des IRP. Ce travail a fait l'objet d'une communication au Ve Congrès de l'Association Française d'Economie Politique (AFEP), qui s'est déroulé à Lyon en juillet 2015, et il sera poursuivi en 2016.

Suite à la participation de l'IRES à la réalisation de post-enquêtes REPONSE 2010-2011 et à d'autres travaux d'exploitation statistique de l'enquête REPONSE, Noélie Delahaie et Jean-Marie Pernot ont été sollicités par la DARES pour intégrer le comité scientifique de la prochaine édition de l'enquête REPONSE (2016-2017), lequel est chargé de formuler des propositions d'aménagement des questionnaires. Ce comité, composé de chercheurs, d'universitaires et de représentants de l'administration, s'est réuni 4 fois en 2015.

### **1.3. Epargne salariale et salaire (N. Delahaie) – en cours de valorisation**

En 2015 Noélie Delahaie a poursuivi les travaux de valorisation de la recherche menée en 2012-2013 avec Richard Duhautois (Centre d'Etudes de l'emploi-CEE). Cette recherche porte sur les effets des primes d'intéressement et de participation aux résultats sur les salaires en France entre 1999 et 2007. Les principaux résultats révèlent que les primes de partage du profit ne sont pas des compléments de salaire. Sur longue période, un phénomène de substitution de l'intéressement aux salaires est observé. Au final, c'est la question de légitimité du régime fiscal et social de l'épargne salariale qui est soulevée. En 2015, ces travaux ont fait l'objet de deux documents de travail (un document de travail du CEE, un autre du laboratoire TEPP, Université de Paris Est-Marne la Vallée) sur les liens entre intéressement et salaire. Un article, soumis à la revue britannique *British Journal of Industrial Relations*, est en cours de révision. En 2016, les travaux de publication se focaliseront sur les enjeux de la participation aux bénéfices, dont la mise en œuvre est obligatoire dans les entreprises de 50 salariés ou plus.

## **2. Protection sociale**

### **2.1. Les évolutions de la protection sociale**

#### **2.1.1. Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales**

**(J. Fagnani) – achevé**

Jeanne Fagnani et Floran Augagneur de la Fondation-Nicolas Hulot ont coordonné et rédigé la présentation du dossier « Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales » pour la *Revue française des Affaires sociales* (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale) publié en 2015 (n°1-2). Cet ouvrage a été par la suite édité en poche (Augagneur, F., Fagnani, J. (Eds.) (2015), *Environnement et inégalités sociales*, Doc-en-poche » (série bleue « Regard d'expert »), Paris, La Documentation française, 2015). Dans ce cadre, J. Fagnani a participé au Séminaire de recherche « Le changement climatique : créateur, voire amplificateur d'inégalités sociales », INSET, 17-18 septembre 2015, Angers. Le titre de son intervention était « Une protection sociale au diapason de la transition écologique vers un développement durable : enjeux et défis ».

#### **2.1.2. Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990**

**(J. Fagnani) – achevé, valorisation en cours**

Jeanne Fagnani et Brigitte Lestrade (Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise - CIRAC- UFR) ont coordonné et rédigé la présentation du dossier « Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 : Enjeux, arbitrages et résultats », un

n° spécial de la *Revue Française des Affaires Sociales* (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale) à paraître en décembre 2015.

### **2.1.3. Les évolutions des dépenses de la protection sociale**

**(P. Concialdi et A. Math) – achevé et en projet**

Pour le chapitre d'un ouvrage collectif, Antoine Math, en s'appuyant sur les données de la comptabilité nationale et des comptes de la protection sociale, a analysé l'évolution des dépenses de protection sociale depuis 70 ans en tentant de démêler parmi les facteurs d'évolutions de ces dépenses, les facteurs structurels (démographie, progrès technique...), les effets de la conjoncture économique et les facteurs politiques (amélioration ou réduction des droits). Ce travail a été l'occasion d'élargir et d'actualiser le chapitre sur la protection sociale paru en 2009 dans l'ouvrage de l'IRES *La France du travail*.

Pierre Concialdi et Antoine Math projettent d'approfondir cette approche en analysant de façon plus détaillée les facteurs d'évolutions pour différents risques ou prestations sociales pris séparément. Ce pourrait être par exemple les prestations chômage, les prestations familiales, les retraites, les aides au logement ou certains minima sociaux.

### **2.2. La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques (I. Naji) – en cours**

Ilias Naji a rejoint l'IRES le 1<sup>er</sup> novembre 2015 pour un contrat doctoral CIFRE sous la direction d'Odile Join-Lambert (UVSQ et chercheuse associée à l'IRES) et d'Eve Chiappello (EHESS). La direction scientifique est assurée au sein de l'Institut par Frédéric Lerais. Cette recherche porte sur les interactions entre expertise, débat public et politiques publiques des retraites en France, au cours de l'histoire récente. Cet objet sera étudié dans une perspective de sociologie de l'engagement et de la quantification, autour de trois questions. Premièrement, comment des acteurs patronaux et syndicaux, des administrations économiques de l'Etat, et des media ont problématisé les retraites au cours de la période récente ? Deuxièmement, quelle a été l'influence de ces problématisations sur les réformes des retraites ? Troisièmement, comment les savoirs et les modèles économiques et démographiques ont été utilisés dans les problématisations et les réformes des retraites ? Les premiers mois de cette recherche sont consacrés au resserrement de la problématique autour d'une période précise, et au début du travail d'archive. Les résultats de la première année de thèse pourront être publiés sous la forme d'un article dans *La Revue de l'IRES*.

### **2.3. La construction du marché du risque santé (A. Math, C. Sauviat et C. Vincent pour l'IRES) – en projet**

L'IRES est partenaire dans un projet ANR (Association nationale de la recherche) porté par le laboratoire IODE de l'université de Rennes 1 et coordonné par Marion Del Sol, qui a pour thème la construction du marché du risque santé. La recherche se propose d'analyser les conséquences de la généralisation de la couverture santé obligatoire pour les salariés du secteur privé (ANI du 13 janvier 2013, repris par la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013), tant en termes de renforcement des logiques marchandes et concurrentielles et de reconfiguration/réorganisation de la protection sociale en général et dans le champ de la santé en particulier, que de mutations profondes de l'Etat social, qui devient à la fois prescripteur et incitateur. Le projet se propose de saisir les usages que les acteurs privés (acteurs mutualistes et organisations syndicales notamment) font des instruments juridiques du marché et leur capacité d'innovation sociale.

La recherche portera sur la France mais adoptera aussi une démarche de comparaison internationale. Il s'agira notamment de mesurer l'influence de l'Union européenne sur

les reconfigurations à l'œuvre au plan national et de développer une comparaison France/États-Unis, compte tenu du rôle clé des organisations syndicales dans la configuration du risque santé dans les deux pays.

Une pré proposition ANR a été déposée le 15 octobre 2015 et la réponse est attendue pour début février 2016. En cas d'acceptation, la proposition devra être bouclée pour début avril et le résultat final sera connu vers la fin du mois de juin 2016.

#### **2.4. Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale et inégalités femmes-hommes (J. Fagnani, A. Math) – achevé**

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes de garde des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles.

Jeanne Fagnani a contribué sur les questions dites de conciliation entre vies professionnelles et familiales sous la forme de communications à une série de six séminaires financés par l'ESRC au Royaume-Uni sur « *Work-life balance in the recession and beyond* ». Elle a également été invitée par la Friedrich-Ebert-Stiftung à la Conférence européenne « *What is at stake for women in Europe? Women's Economic Independence: Creating Conditions and Building Strategies* » : « *France: More equality among parents during parental leave and on the labour market since the introduction of the reforms?* », Berlin, 12-13 novembre 2015, et a été également invitée (comme discutante du projet) au 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> consultation seminar on Polish and European legal solutions and experiences in area of social care within the project under the title « *Diagnosis and analysis of functioning of formal and informal care institutions in Poland* », ministère des Affaires Sociales, Varsovie, 28 Septembre 2015.

Les évolutions et les récentes réformes en France (modes de gardes, transformation du complément de libre choix d'activité en une prestation partagée d'éducation de l'enfant, modulation des allocations familiales...) ont également été l'occasion en 2015 de diverses sollicitations (presse, séminaires, etc.). Un article de Jeanne Fagnani, à paraître dans la revue *Travail, Genre et Sociétés*, analyse les évolutions récentes des prestations familiales en France et en Allemagne.

#### **2.5. Aidants informels et gender pay gap (A. Math, F. Lerais) – en cours**

En réponse à un appel d'offre de la Commission européenne (DG Justice), l'IRES, associé à un consortium d'organisations de la société civile d'Autriche, d'Italie, du Luxembourg et de France (Ligue des droits de l'Homme, Macif, CGT Rhône-Alpes...) participe à un projet intitulé « *Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (gender pay gap) : prendre en compte le cas des aidantes informelles* ». Ce projet porte sur la question du *gender pay gap* des aidants informels, et plus généralement sur l'impact sur l'emploi et la carrière du fait d'être aidant informel, et surtout aidante informelle, c'est-à-dire d'avoir un proche (enfant, conjoint, parent, beau-parent, frère, sœur...) en situation de handicap et de perte d'autonomie, et de participer au « *care* » dont ce proche nécessite. Ce projet est organisé autour d'un ensemble de trois séquences qui seront rythmées par 4 rencontres transnationales. Les travaux ont débuté en décembre 2014 et vont se poursuivre jusque fin 2016.

L'IRES est en charge d'un premier ensemble d'analyses : les autres travaux du projet porteront notamment sur les définitions des messages et réalisation des outils pour la communication en direction des publics cibles. Un état des lieux des connaissances a été

réalisé sur les politiques publiques en matière de dépendance, et plus particulièrement sur les politiques en direction ou ayant un impact sur les aidants informels, notamment sur leur emploi, les possibles discriminations rencontrés au travail et les salaires. Un état des lieux a aussi porté sur les personnes aidantes informelles elles-mêmes, en particulier sur les questions de conciliation entre l'emploi et les charges liées au fait d'être aidant et sur les écarts de rémunération entre aidants et non aidants, en examinant particulièrement les dimensions de genre. Un autre travail a porté sur des parcours d'aidant-e-s en s'appuyant sur des interviews collectées par les partenaires du projet. Un dernier travail vise à mettre en avant les pratiques d'entreprises dans ce domaine, pratiques effectives, bonnes ou mauvaises, et pratiques qu'il serait souhaitable de développer. Au final, quatre petits rapports ont été achevés fin novembre 2015. Après relectures et traduction, ils constitueront la base des travaux de sensibilisation et de communication sur le sujet qui devront être développés en 2016 dans le cadre de la poursuite de ce projet.

## **2.6. Coût des enfants et politiques publiques. Quelques enseignements d'une évaluation des dépenses consacrées par la société aux enfants (A. Math) – achevé**

Antoine Math a réalisé pour le Haut Conseil de la Famille une étude intitulée *Les dépenses consacrées par la société pour les enfants. Une évaluation du « coût des enfants*. L'étude a été présentée en décembre 2014 lors d'une séance du Haut conseil de la famille, une version finale a été rendue publique en juin 2015 et ses résultats intégrés dans une note du Haut conseil de la famille publiée en juin 2015 sur la question du coût de l'enfant. Cette étude a fait l'objet d'une valorisation en 2015 dans *La Revue de l'IREs*, incluant des prolongements sur quelques enseignements à en tirer pour les politiques publiques

L'évaluation montre qu'élever un enfant de moins de 20 ans représente pour la société un coût moyen de l'ordre de 30 000 euros par an. Près de 40 % de ce coût correspond aux biens et services autoproduits par les ménages à travers leurs activités domestiques non rémunérées, 23 % correspond aux dépenses de consommation de biens et services acquis sur le marché par les ménages (dépenses nettes des transferts monétaires non affectés des administrations publiques) et 38 % sous la forme de dépenses publiques. Un cinquième des dépenses publiques sont des transferts monétaires non affectés, les quatre cinquièmes prennent la forme de transferts en nature (éducation, santé, prestations affectées...). Une telle évaluation permet de prendre conscience de l'importance des moyens nécessaires à la reproduction de la société, et en particulier au renouvellement des ressources humaines capables de participer aux activités économiques. Elle permet également un réexamen de certaines questions sous un autre angle. À propos des politiques d'immigration, l'évaluation présente l'intérêt de rappeler que si l'immigration est parfois présentée comme un fardeau pour le pays d'accueil, elle permet en fait à ce pays d'économiser les coûts considérables d'éducation et de formation, et que ce point est particulièrement important s'agissant des migrations de professionnels de santé. L'évaluation permet également de relativiser la contribution des entreprises aux coûts des enfants en général et à la politique familiale en particulier. Alors même qu'elles en bénéficient largement à travers les travailleurs dont elles disposent et dont il bien fallu assurer et financer au préalable l'éducation pendant une vingtaine d'années pour les apprêter à l'usage qu'elles en font et également à travers les nécessités en temps et en argent de leurs travailleurs pour que ces derniers puissent à leur tour être en mesure de produire et élever des enfants tout en continuant à être disponibles pour travailler, les entreprises participent pour une très faible part, de l'ordre d'un dixième, aux coûts des enfants, et ceci même en considérant de façon très large leurs contributions, en y incluant d'une part les cotisations sociales de la branche famille et d'autre part leurs autres contributions en direction des familles. L'évaluation permet enfin de confirmer que les enfants « coûtent » au moins autant à la société que

les retraités. Dès lors qu'il s'agit d'examiner les conséquences des évolutions démographiques pour la population active, ce résultat plaide pour prendre en compte l'ensemble des personnes à « charge », retraitées ou non. Une telle approche donne une autre vision des conséquences des évolutions démographiques.

### **2.7. Une estimation du coût indirect des enfants en termes de pertes de carrière, de salaires et de droits à retraite pour les femmes (A. Math) – achevé**

En prolongement de l'étude sur les coûts directs des enfants (voir *supra*), a également été réalisée, dans le cadre d'un article de *La Revue de l'IREs*, une estimation du « coût indirect » des charges parentales pour les femmes, ou coût d'opportunité en termes de pertes de carrière, de salaires et de droits à retraites. Les enfants sont en effet également à l'origine de coûts dits « indirects » en ce que les responsabilités parentales peuvent conduire à des « manques à gagner » sous la forme de moindres revenus tirés de l'activité professionnelle, un phénomène qui touche avant tout les femmes. Ces moindres revenus tirés du travail durant la période d'âge actif induisent également de moindres revenus au moment de la retraite. Ce travail a donc d'abord été l'occasion de revenir sur l'ampleur des inégalités entre les hommes et les femmes en France en matière de revenus du travail et de pensions de retraites, puis de discuter et défendre l'argument selon lequel au fondement de ces inégalités se trouve la maternité, c'est-à-dire le fait que les enfants sont enfantés, portés et mis au monde par les seules femmes.

L'estimation macro-comptable des coûts indirects des charges parentales pour les femmes, ou coûts d'opportunité en termes de pertes de revenus du travail pour les femmes d'âge actif et en termes de pertes de droits à retraite pour les femmes ayant l'âge de la retraite est obtenue à travers le total des revenus du travail supplémentaires de l'ensemble des femmes d'âge actif qui serait nécessaire pour que ces dernières disposent en moyenne de revenus du travail égaux à ceux des hommes d'âge actif. Ce coût ainsi estimé se situe entre 271 et 296 milliards d'euros pour 2012 (13 à 14 points du PIB de 2012), soit de l'ordre de 16 000 à 17 000 euros de revenus annuels du travail (toutes cotisations incluses) par femme de 20 à 60 ans. Pour les femmes âgées inactives, les moins bonnes carrières et les plus faibles revenus du travail ont conduit à des droits à retraite plus faibles. Cette perte au moment de la retraite, sous la forme de moindres pensions, est estimée à environ 55 milliards d'euros pour les femmes âgées actuelles, soit environ 6 000 euros par an par femme retraitée. Il s'agit de l'augmentation des droits à retraite pour les femmes qui serait nécessaire pour que la pension moyenne des femmes soit égale à celle des hommes, ce qui correspondrait à une augmentation des dépenses de retraites de l'ordre de 19 %. Ce coût indirect pour les femmes en termes de pertes de droits à retraite serait bien plus important sans les mécanismes de redistribution internes aux systèmes de retraite et les pensions de réversion qui permettent d'atténuer les différences de pensions entre hommes et femmes. Ce travail permet de revenir sur le rôle des politiques publiques, en particulier le dilemme qui se pose entre la compensation de ces coûts indirects au risque de conforter les inégalités qui sont à l'origine de ces coûts, ou plutôt la recherche d'une diminution de ces coûts en s'attaquant aux causes des inégalités entre femmes et hommes.

### **2.8. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits (A. Math) – achevé et en cours**

L'enjeu de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, est une question suivie depuis longtemps dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non recours aux prestations sociales ». La question de l'égalité d'accès aux droits sociaux se pose à travers diverses formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations, et elle

se pose de façon plus aigüe encore dans le contexte de précarisation et de dualisation ou fragmentation du marché du travail.

Antoine Math co-anime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d’une liste d’échange - plus de 500 personnes – travailleurs sociaux, salariés d’associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d’abord un lieu d’échanges et de mutualisation de l’information à des fins pratiques constitue également un observatoire sur l’accès aux droits, sur l’évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l’accès aux droits sociaux des personnes les plus vulnérables, précaires, chômeurs et étrangers.

### **3. Formation, distribution et évolution des revenus**

#### **3.1. Budgets de référence pour participer à la vie sociale (P. Concialdi et A. Math) – achevé, valorisation en cours, prolongements à venir**

L’IRES a réalisé conjointement avec le CREDOC (Centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie) une étude-action concernant la quantification d’un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Le rapport d’étude achevé en juillet 2014 a fait l’objet d’une publication officielle au printemps 2015 et a servi de support au rapport annuel de l’ONPES (Observatoire national de la pauvreté et de l’exclusion sociale) publié simultanément.

L’objectif de l’étude est de construire des « budgets de référence » pour différentes catégories de ménages en faisant appel aux connaissances et à l’expérience concrète de citoyens ordinaires. Ces derniers sont réunis dans des groupes de consensus où ils sont invités à négocier le contenu du panier de biens et services nécessaire aujourd’hui en France pour différents individus et ménages-types. Ce panier est ensuite valorisé, soumis à l’examen d’experts, puis à nouveau discuté par des groupes de consensus avant de faire l’objet d’une ultime négociation finale. Il s’agit, en résumé, de construire une norme sociale de référence qui puisse à la fois enrichir le débat public sur les questions de pauvreté, mais aussi, plus largement, fournir des repères pour l’analyse des conditions de vie des salariés et de leurs familles. Les budgets de référence peuvent être mobilisés de diverses façons par les acteurs sociaux. Au Royaume-Uni, pays pionnier dans ce type de recherche, outre les budgets de référence construits au travers de l’étude, un des débouchés a été la quantification d’un « *living wage* », indicateur qui permet de nourrir le débat public sur le niveau du salaire minimum.

Ce travail a fait l’objet de divers prolongements au cours de l’année 2015. Pierre Concialdi a rédigé un article synthétique principalement centré sur la discussion des questions de méthode soulevées par la construction des budgets de référence. Cet article est paru dans *La Revue de l’IRES* au printemps 2015. Il identifie notamment les points clés les plus sensibles de la démarche et discute les principaux arguments qui peuvent légitimer ces choix méthodologiques.

Une convention a par ailleurs été conclue entre l’IRES et l’UNAF (Union nationale des associations familiales) afin d’effectuer une comparaison approfondie entre les budgets de référence établis par l’ONPES et les budgets types élaborés de longue date par l’UNAF selon une méthodologie différente. Ce projet, qui bénéficie aussi du soutien financier de l’ONPES, devrait être achevé au cours du premier semestre 2016. Si les budgets élaborés par l’ONPES apparaissent globalement légèrement plus élevés que ceux de l’UNAF, les premiers résultats de cette comparaison montrent cependant que cet écart n’est pas

systematique, certains postes budgétaires s'avérant plus élevés dans les budgets types de l'UNAF. La comparaison délivre également des enseignements utiles pour mettre en évidence la dimension sociale de certains besoins. Ces premiers éléments de comparaison ont été présentés au cours d'une « Université des familles » organisée par l'UNAF le 8 décembre.

Pierre Concialdi a présenté à la 22<sup>e</sup> conférence internationale de la FISS (Foundation for International Studies of Social Security – Hong Kong, juin 2015) une communication intitulée, « Reference Budgets: Objectives, Methods and Potential Uses – The French Experience of Reference Budgets in a Comparative Perspective ». Elle approfondit les questions conceptuelles et méthodologiques soulevées par la construction des budgets de référence. Cette communication discute notamment de façon critique les budgets de référence développés au niveau de l'Union européenne, cette critique portant à la fois sur certains choix de méthode et sur l'interprétation comparative des résultats.

Dans le cadre d'une convention conclue avec l'ONPES, Pierre Concialdi a apporté son concours à l'organisation scientifique d'un colloque international organisé par l'ONPES le 13 octobre sur les budgets de référence (« Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ? Un débat européen sur les budgets de référence »). Pierre Concialdi et Antoine Math ont tous deux présenté une communication au cours de ce colloque. Une note de synthèse du colloque a été rédigée par Pierre Concialdi et publiée sous la forme d'une Lettre de l'ONPES.

Le travail sur les budgets de référence a aussi fait l'objet de valorisations, notamment à travers la publication d'une note de travail de l'IDIES (Institut pour le développement de l'information économique et sociale) et par une intervention de Pierre Concialdi à une séance du séminaire Inégalités de l'INSEE.

Au cours de l'année 2016, Pierre Concialdi poursuivra le travail engagé concernant la comparaison entre les budgets de référence établis par l'ONPES et les budgets types élaborés par l'UNAF. D'autres travaux comparatifs sont également envisagés entre les budgets de référence développés au Royaume-Uni et en France selon une méthodologie voisine. Des contacts sont en cours avec les chercheurs britanniques du CRSP (Center for Research in Social Policy) afin de définir le cadre de cette coopération. Enfin, la possibilité d'étendre ce travail à d'autres publics spécifiques, en particulier les personnes handicapées, est actuellement à l'étude au sein de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie). Antoine Math et Pierre Concialdi ont participé à une réunion de travail sur ce sujet qui pourrait, le cas échéant, déboucher sur un projet d'étude au cours de l'année 2016.

### **3.2. Progressivité du système fiscal (P. Concialdi) – achevé**

A la suite du travail sur les facultés contributives qui avait donné lieu à la publication d'un article dans *La Revue de l'IRES*, Pierre Concialdi a rédigé un article (« Facultés contributives et progressivité du système fiscal ») dans le cadre d'un ouvrage collectif sur les finances publiques coordonné par Jean-Marie Monnier et publié en 2015.

## Publications

Augagneur, F., Fagnani, J. (Eds.) (2015), *Environnement et inégalités sociales*, Doc-en-poche » (série bleue « Regard d'expert »), Paris, La Documentation française, 2015

### Contribution à un ouvrage

Concialdi Pierre, « Facultés contributives et progressivité du système fiscal », in *Finances publiques*, sous la direction de Jean-Marie Monnier, La Documentation française, coll. Les Notices, p. 158-162.

Delahaie N., Vanderkerckhove S., Vincent C. (2015), « Wages and Collective Bargaining Systems in Europe During the Crisis », in G. Van Gyes and Schulten T., *Wage Bargaining under the New European Economic Governance. Alternative Strategies for Inclusive Growth*, ETUI, Brussels, p.61-92.

Fagnani J. (2016), « Stabil prékar? Kindertagespflege in Frankreich », in Schoyerer, G./ Weimann-Sandig, N./Klinkhammer, N. (Hrsg.): *Internationale Perspektiven auf Kindertagespflege im System der Kindertagesbetreuung*, Deutsches Jugendinstitut (DJI). München, à paraître.

Fagnani J. (2015), « Equal Access to Quality Care: Lessons from France on Providing High Quality and Affordable Early Childhood Education and Care », in L. Gambaro, K. Stewart and J. Waldfogel, *An Equal Start? Providing Quality Early Childhood Education and Care to Disadvantaged Children*, London, New-York, Policy Press, pp. 77-99.

Fagnani J. (2015), « Zwischen allen Stühlen. Dilemmata der Zeitpolitik frühkindlicher Betreuung und Bildung in Frankreich nach 1945 », in Karen Hagemann und Konrad H. Jarausch (Hrsg.), *Halbtags oder Ganztags?: Zeitpolitiken von Kindergarten und Schule nach 1945 im Europäischen Vergleich*, Weinheim-Basel: Beltz-Juventa, S. 234-258.

Math A. (2015), « Les mutations des dépenses de protection sociale sur longue période », in Monnier J-M (ed), *Finances publiques*, 4<sup>e</sup> édition, La Documentation française.

### Articles

Castel N., Delahaie N., Petit H. (2015), « Relationship between Collective Bargaining at Branch and Firm Level in Wage Determination », *Travail et Emploi*, n° hors série en anglais, à paraître.

Concialdi P. (2014), « Pauvreté, précarité et chômage », *Spécificités*, n°6, décembre, p. 30-43.

Concialdi P. (2014/3), « Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté », *La Revue de l'IRES*, n°82, p. 3-36.

Concialdi P. (2015), « Les budgets de référence : une "nouvelle" question sociale ? », *IDIES, Note de travail*, n°28.

Concialdi P. (2016), « Les travailleurs pauvres », *Cahiers Français*, n°390.

Fagnani Jeanne et Lestrade Brigitte (2015), « Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 : Enjeux, arbitrages et résultats », *Revue Française des Affaires sociales*.

Fagnani Jeanne, « Allocations familiales : des évolutions divergentes en France et en Allemagne », *Travail, Genre et Sociétés* (à paraître)

Math A. (2015), « La santé au péril de l'austérité », *Problèmes économiques*, n°3111, mai, pp.55-63.



- Math A. (2015), « Coût des enfants et politiques publiques. Quelques enseignements d'une évaluation des dépenses consacrées par la société aux enfants », *La Revue de l'IRE*, n°83.
- Math A. (2015), « Une estimation du coût indirect des enfants en termes de pertes de carrière, de salaires et de droits à retraite pour les femmes », *La Revue de l'IRE*, n°83.
- Math A. (2015), « Le coût des enfants pour la société », *Problèmes économiques*, n°3118, octobre, pp.57-63.
- Perez C., Thévenot N. (coord.), Berta N., Brochard D., Delahaie N., Jallais S., Perraudin C., Sauviat C., Valentin J. (2015), « Modes d'ajustement par le travail en temps de crise : des relations professionnelles sous tension », *La Revue de l'IRE*, n°84, p.59-88.

#### **Rapports de recherche et documents de travail**

- Delahaie N., Duhautois R. (2015), « Profit-sharing and Wages: an Empirical Analysis Using French Data Between 2000 and 2007 », *TEPP Working Paper*, n° 2015-3, TEPP – Travail, Emploi et Politiques Publique – FR CNRS 3435, *Document de travail du CEE*, n° 179, Centre d'Etudes de l'Emploi, mars.



## Groupe « Emploi et système productif »

*Chercheur-e-s : Odile Chagny, Frédéric Lerais, Christèle Meilland, Catherine Sauviat.  
Chercheurs associés : Michel Husson, Stéphane Jugnot, Claude Serfati.*

Les travaux du groupe « emploi » se déploient autour de deux axes : les transformations liées aux effets de la crise économique sur les régimes d'emploi, de salaire, de gouvernance d'entreprise, et les transformations de l'emploi et du travail, y compris dans une démarche prospective.

Les effets de la crise sur la capacité des économies à créer des emplois continuent de se faire sentir : persistance de pics de chômage, faible qualité des emplois créés, interrogations sur les rythmes de productivité, sur la croissance potentielle, etc. Plusieurs articles et communications ont porté sur les régimes salariaux, tout particulièrement en lien avec la gouvernance européenne : transformations passées, réflexions autour des régimes salariaux en zone euro, leurs impacts. D'autres se sont intéressés aux modes d'ajustement de l'emploi (et des salaires) dans la crise à un niveau plus micro-économique.

Les travaux continueront de s'intéresser aux transformations du travail et de l'emploi, avec un accent particulier porté par les effets de la mondialisation, la transition numérique et la transition écologique. Sur le premier axe, l'attention sera portée sur la stratégie industrielle des groupes : sur le second, sur les mutations en cours dont est porteur le numérique et en particulier l'économie collaborative qui lui est liée (plateformes).

Les formes de segmentation du marché du travail (inégalités hommes femmes, emploi des jeunes) ont été abordées au travers du prisme de la conciliation vie-familiale vie professionnelle dans le cadre du numéro spécial de la *Chronique internationale*, tandis que d'autres travaux ont porté sur l'usage des statistiques en matière de discrimination.

### **1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson, F. Lerais, S. Jugnot, C. Sauviat)**

#### **1.1. Effets macro-économiques de la crise (M. Husson) – en cours**

Michel Husson projette une étude sur les effets de la crise sur le fonctionnement des marchés du travail dans la zone euro. Elle comprendrait un volet descriptif visant à établir une typologie des différents pays. Elle cherchera ensuite à répondre à deux questions : la crise (et les politiques qu'elle a suscitées) conduit-elle à une inflexion durable des principales tendances ? Les processus de divergence entre les pays de la zone euro sont-ils en train de s'aggraver ou de se résorber ?

#### **1.2. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire (O. Chagny, M. Husson) – valorisation et en cours**

Les contributions d'O. Chagny et de M. Husson au projet européen CAWIE 1 ont été finalisées (cf. bibliographie). Ces travaux s'inscrivent dans une dynamique de réflexion

lancée dès 2013 à l'IRES sur la gouvernance salariale en zone euro et de ses effets, qui a donné lieu à la publication de plusieurs articles (*La Revue de l'IRES* n° 81, *La Revue de l'IRES* n° 73, ainsi qu'à diverses communications (ISSTO, forum franco-allemand des syndicats, ETUI, etc.).

Ces travaux se donnent pour ambition d'apporter un éclairage sur les changements de gouvernance salariale en cours dans la zone euro et de ses effets. Mais surtout ils visent à alimenter les réflexions syndicales aussi bien au niveau européen que français sur les régimes salariaux. Tout particulièrement, ils s'attachent à réfléchir à ce que pourrait être une règle salariale optimale pour la zone euro qui permettrait de rendre compatibles les objectifs de cohésion sociale et de convergence et le respect des contraintes de compétitivité inhérentes à une union monétaire.

Initialement portées au niveau français dans le cadre de l'IRES, ces réflexions s'inscrivent désormais dans une dynamique européenne dans le cadre du groupe de travail CAWIE, qui rassemble un certain nombre d'instituts proches des syndicats au niveau européen. Ces travaux se poursuivront en 2016 dans le cadre du prolongement du projet CAWIE. L'accent sera tout particulièrement mis sur l'organisation des rapports entre les salaires et la productivité du travail au niveau sectoriel, qui font l'objet de nombreuses recommandations au niveau européen. L'élaboration d'un document de travail est également prévue en collaboration entre O. Chagny avec S. Dupuch, visant à apporter un éclairage sur les recommandations spécifiques pays en matière de salaires.

### **1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat) – achevé, en cours de valorisation**

N. Delahaie et C. Sauviat, en collaboration avec une équipe du Centre d'économie de la Sorbonne, (CES, Université de Paris 1), ont poursuivi la valorisation d'une recherche collective (coordonnée par Coralie Perez et Nadine Thévenot, CES) menée entre 2012 et 2014 dans le cadre d'une réponse à un appel à projet de la DARES portant sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011. L'année 2015 a donné lieu à la valorisation du rapport remis à la Dares en avril 2014 (journée d'étude de l'axe « Économie et Société de la Sorbonne » du CES organisée le 10 avril en partenariat avec l'IRES<sup>2</sup>, publication d'un article dans *La Revue de l'IRES*).

## **2. Les mutations de l'emploi et du travail**

### **2.1. Les effets de la mondialisation économique et financière sur le système productif et le rapport salarial (emploi, et modes de rémunération)**

#### **2.1.1. Stratégie des groupes industriels, emploi et système productif national (C. Sauviat, C. Serfati) – en cours**

A la suite de l'analyse des problèmes de compétitivité de l'industrie française (cf. rapport d'activité 2013), nous avons analysé dans le cadre d'un article paru dans *La Revue de l'IRES* la place centrale occupée par les groupes dans l'économie française et notamment l'omniprésence des sociétés du CAC 40 dans le commerce extérieur français (exportations et importations), et dans les investissements directs étrangers (IDE). La forme prédominante des groupes, la centralisation du pouvoir des directions et le rôle accru des sièges sociaux ont favorisé l'intrusion et la consolidation de puissantes logiques financières. Cette évolution est allée de pair avec l'intensification de leur internationalisation

2. Cette journée s'intitulait « Regards croisés sur les modes d'ajustement à la crise » : <http://www.ires-fr.org/publications/documents-de-travail/69-etudes-et-travaux/rencontres-debats/seminaires-et-conferences/622-deuxieme-journee-de-l-axe-economie-et-societes-du-centre-d-economie-de-la-sorbonne-10-avril-2015-regards-croises-sur-les-modes-d-ajustement-a-la-crise>

et leur intégration toujours plus poussée dans le cadre de chaînes de valeur mondiale (CVM). Or les groupes français semblent occuper une position fragile dans les CVM (notamment dans l'automobile), s'intégrant dans des conditions moins favorables que leurs concurrents, ce qui en limite en retour les effets attendus en termes de renforcement des capacités industrielles et de propension à créer des emplois pour l'économie nationale.

Le travail sur les effets conjugués des stratégies de financiarisation et d'internationalisation des groupes français sur l'emploi et le tissu industriel s'est poursuivi en 2015. Dans ce cadre, une phase d'entretiens auprès des syndicalistes de grands groupes des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique/défense, deux industries d'assemblage de systèmes complexes à base d'architecture modulaire a été engagée et la rédaction d'un document de travail IRES est en cours de réalisation. D'autre part, un doctorant de l'université Unicamp (Campinas, Brésil), présent à l'IRES pendant 5 mois (31 Octobre 2015-31 mars 2016), prépare une thèse sur l'insertion des groupes industriels brésiliens dans les chaînes de valeur mondiale. Sa thèse est dirigée par des professeurs de l'Unicamp avec lesquels des contacts ont été noués lors de la présence de C. Serfati comme professeur visiteur (mars 2014). Il est envisagé un travail comparatif sur l'insertion des groupes brésiliens et français dans les chaînes de valeur mondiales. L'étude sera centrée sur trois secteurs stratégiques dans l'économie et les politiques publiques des deux pays : l'aéronautique, l'agro-alimentaire, l'automobile.

### **2.1.2. Le conflit de répartition interne à l'entreprise**

**(N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati) – projet**

Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés s'illustre depuis les années 1980 par une déformation du partage de la valeur ajoutée aux dépens de ces derniers. Ce conflit traditionnel se double depuis deux décennies d'un autre type de conflit de répartition, cette fois-ci interne à l'entreprise, marqué par une envolée notable des hauts salaires. L'analyse portera sur les modalités différenciées de l'individualisation des rémunérations selon les catégories de salariés (stock-options pour les uns, épargne salariale pour les autres), leurs effets sur la dispersion de rémunération au sein entreprises et sur la productivité du travail.

Ce thème devrait faire l'objet d'une proposition de recherche de l'IRES et de financement en 2016.

### **2.2. Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative**

**(O. Chagny) – en cours**

L'initiative Sharers & Workers a été lancée par l'IRES et ASTREES. Elle vise à faire se rencontrer les acteurs de l'économie collaborative et de l'économie numérique avec ceux du dialogue social, et leur permettre de confronter leurs vues multiples et leurs approches parfois divergentes pour mener ensemble une réflexion ouverte. L'enjeu est d'éclairer et de comprendre les transformations du travail et les mutations des modèles d'affaires dont l'économie liée au numérique est porteuse.

La première journée s'est déroulée le 14 janvier. 10 expériences étaient présentées par leur promoteur : Stootie, la Ruche Qui Dit Oui, Hopwork, Open Food Network, Wikipedia, Digital Village, OpenStreetMap, la MAIF, L'Assemblée Virtuelle, Blablacar. Chaque initiative était ensuite travaillée en atelier.

Les activités du réseau sont amenées à être prolongées en 2016, avec la constitution d'outils de travail collaboratifs sur les axes de travail identifiés lors de la première journée, ainsi que l'organisation d'ateliers visant à faire travailler ensemble les différents acteurs visés par la démarche Sharers & Workers autour de ces transformations. Sharers & Workers dispose d'un mini site internet : <http://sharersandworkers.net/> qui permettra de capitaliser sur ces activités.

### 3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail

#### 3.1. Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action (C. Meilland) – achevé

L'année 2015 a été l'occasion de prolonger le travail mené ces dernières années sur les trajectoires professionnelles et les dispositifs publics, initié en 2012 *via* la création d'un séminaire organisé par sept institutions de recherche (CEE, IDHE, IRES, Irisso, LEST, LISE, Printemps) et qui a débouché en 2014 sur un ouvrage intitulé « Les dispositifs publics en action : vers une sécurisation des parcours professionnels et personnels », rédigé par le collectif de chercheurs des 7 laboratoires mentionnés plus haut et publié par Liaisons Sociales. Il avait été suivi par la tenue d'un colloque international « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action » en juin 2014 à l'Université Paris Dauphine, davantage orienté vers la comparaison internationale. Suite à ce colloque, une proposition nous a été faite de diriger deux ouvrages publiés aux Editions Peter Lang. Le premier ouvrage a été dirigé par Sophie Bernard, Dominique Méda et Michèle Tallard (IRISSO, Université Paris Dauphine) et le deuxième par François Sarfati (CEE) et Christèle Meilland. Ce deuxième ouvrage intitulé « Accompagner vers l'emploi. Quand les dispositifs se mettent en action » est né d'un questionnement sur les dispositifs et leurs rôles dans le traitement du chômage et de l'assistance. L'objectif était non seulement de rendre compte de la manière dont les politiques publiques incorporent des représentations des bénéficiaires (idées, discours, idéologies, etc.) qu'elles se donnent pour objectif d'accompagner vers l'emploi, mais aussi de mettre en évidence la manière dont les professionnels procèdent dans leur accompagnement vers l'emploi. Ce projet est terminé et devrait être publié début 2016.

#### 3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes (C. Meilland) – en cours de valorisation

Le thème des inégalités hommes-femmes dans la crise a été abordé indirectement durant l'année 2015 *via* la coordination d'un numéro spécial de la *Chronique internationale* sur la conciliation vie familiale – vie professionnelle dans différents pays de l'OCDE. Les textes réunis dans ce numéro spécial questionnent l'évolution et la situation de deux instruments de conciliation vie familiale et vie professionnelle que sont les congés destinés aux parents et les structures de gardes d'enfants et ce, dans différents pays de l'OCDE. L'analyse du Japon, des Etats-Unis, du Portugal, de l'Allemagne, du Danemark, de la Suède, de la Bulgarie, des Pays-Bas et de la Grèce tendent à prouver que les tensions économiques de ces dernières années ont peut-être davantage affecté et modifié la place des femmes et des hommes sur le marché du travail (*via* le chômage, l'augmentation des emplois précaires, la montée de l'inactivité et de la pauvreté) que les modèles de conciliation (limités ici à l'analyse des structures d'accueil des jeunes enfants et des congés familiaux) qui semblent avoir été en quelque sorte « épargnés » par la crise.

#### 3.3. Les aidants familiaux (C. Meilland) – projet

L'IRES a été sollicité par l'OCIRP pour présenter un projet de recherche sur « les aidants familiaux ». L'objectif de ce projet est d'identifier la population des aidants familiaux salariés en France, de mettre en avant les conditions ou les caractéristiques d'une conciliation vie familiale/vie professionnelle/vie d'aidant, de s'interroger sur la précarisation que cette vie d'aidant peut générer et les obstacles qu'elle peut engendrer en termes de vie professionnelle. Ce premier travail consisterait à faire le point sur les connaissances, les publications et les statistiques accessibles sur ce sujet. Il donnera lieu en 2016 à une revue de littérature.

### **3.4. L'emploi des jeunes (C. Meilland, C. Vincent) – projet**

En partenariat avec la Fundacion n°1 de Mayo, l'IRES a répondu à un appel d'offre européen : « The role of social partners boosting decent employment of young people ». L'objectif est d'analyser l'emploi des jeunes, ceux de moins de 25 ans essentiellement et d'analyser les politiques d'emploi, d'insertion, de formation mises en place ces dernières années mais aussi la situation des NEETS (ni en emploi, ni en formation). Il s'agira de mettre en évidence la place de la négociation collective et des partenaires sociaux dans la construction et l'évaluation de ces politiques à destination du public jeune. L'ambition du projet est de comparer la situation en Autriche, Suède, Royaume-Uni, France, Grèce Pologne et Espagne. Notre recherche portera sur le cas de la France.

### **3.5. L'usage des statistiques pour connaître les discriminations ou pour outiller une politique de quotas ? L'exemple canadien (S. Jugnot) – achevé**

Plusieurs controverses sur la mise en place de statistiques « ethniques » se sont succédées en France au cours des 25 dernières années. Aujourd'hui, les demandeurs de telles statistiques s'appuient principalement sur l'argument de la connaissance. L'étude de l'exemple canadien montre le rôle moteur de politiques publiques, délibérées et préalablement actées. Plusieurs catégorisations des origines coexistent ainsi, associées à des politiques différentes. Du côté des « minorités visibles », les statistiques « ethniques » ne répondent pas à une demande de connaissance venue de la sphère scientifique mais à une demande d'outillage d'une forme particulière de politique de promotion de la diversité : celle d'une politique de quotas implicites décentralisés. Les catégories retenues ne répondent à aucune logique cohérente. Leur détermination ne résulte pas d'une démarche scientifique mais d'un processus politique et administratif. Sur le plan technique, il montre la difficulté du repérage statistique des origines et des identités, sensible à la fois à la formulation des questions et aux modalités proposées, mais aussi au contexte historique et politique, qui peut influencer les comportements de réponse. Corrélativement, il souligne l'incertitude des mesures et la difficulté qu'il y a parfois à interpréter les évolutions observées, rappelant l'impossibilité de mesurer les discriminations.

## Publications

### Ouvrages

- Chagny O. (2015), *Faut-il suivre le modèle allemand ?*, en collaboration avec Christophe Blot et Sabine Le Bayon, Editions La Documentation Française.
- Chagny O., Husson M. (2015), « Looking for an ‘Optimal Wage Regime’ for the Euro Zone Wage », in G. Van Gyes, T. Schulten (eds), *Wage Bargaining under the New European Economic Governance*, ETUI
- Husson M. (2015), *Créer des emplois en baissant les salaires ?*, Editions du Croquant.
- Husson M. (2014), « Le développement, la crise et la mondialisation », in P. Beaudet et P. Haslam (dir.), *Enjeux et défis du développement international*, Les Presses de l’Université d’Ottawa.
- Husson M., Sommeiller E., Vincent C. (2012), « Minimum Wage in France », in M. van Klaveren, D. Gregory, T. Schulten (eds), *Minimum Wages, Collective Bargaining and Economic Development*, Palgrave Macmillan.
- Meilland C. (2015), « Conclusion générale », in Sarfati F., Meilland C. (sous la dir.), *Accompagner vers l’emploi. Quand les dispositifs se mettent en action*, ed. Peter Lang, à paraître.

### Articles

- Chagny O. (2015), « Comment se comparent les salaires en France et en Allemagne », *Note d’Analyse France Stratégie*, n°33, en collaboration avec Frédéric Lainé, août.
- Chagny O., Husson M. (2014), « Quel régime salarial optimal pour la zone euro ? », *La Revue de l’IRES*, n° 81.
- Husson M. (2015), « Les salaires français sont-ils trop rigides ? », *Alternatives économiques*, n°344, mars.
- Chagny O., Husson M. (2015), « Le difficile comptage des dividendes », *Analyses et Documents économiques*, n°120, mars.
- Husson M. (2015), « Les inégalités, effet collatéral de l’innovation ? », *AlterEcoPlus*, 12 Novembre.
- Jugnot S. (2015), « Les statistiques ethniques outillent des politiques de quotas plutôt que la connaissance des discriminations : l’exemple canadien », *La Revue de l’IRES*, n°83, 2014/4, IRES.
- Jugnot S. (2015), « Améliorer la publication mensuelle des statistiques du chômage pour faciliter le débat public. Quelques propositions », *Document de travail*, n°03.2015, IRES.
- Perez C., Thévenot N., Bertha N., Brochard D., Delahaie N., Jallais S., Perraudin C., Sauviat C., Valentin J. (2015), « Modes d’ajustement par le travail en temps de crise – Des relations professionnelles sous tension », *La Revue de l’IRES*, n°84/1.
- Sarfati C. (2015), « The Transatlantic Bloc of States and the Political Economy of the Transatlantic Trade and Investment Partnership », *Work Organisation, Labour and Globalisation*, Vol. 9, No. 1 (Spring 2015), pp. 7-37.
- Sarfati C. (2015), « Imperialism in Context : the Case of France », *Historical Materialism*, 23.2, pp 52 –93.
- Sarfati C. (2015), « The European Integration as a Structural Uneven Process », *Research in Political Economy*, n°30.



Serfati C. (2014), « Emprise financière et internationalisation des groupes français : un premier état des lieux », *La Revue de l'IREs*, n°82, 2014/3, pp.11-139

Serfati C. (2015), « Le traité transatlantique : un accord controversé et dangereux pour les salariés », *Chronique internationale de l'IREs*, n°149, pp.61-77. Cet article a été traduit en anglais « The Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP): a Controversial Agreement and Dangerous for Workers », *ETUI WP*.



**Partie II.**  
**Autres activités de l'IRES**

---



## La Chronique internationale de l'IRES

Responsable : Noélie Delahaie

Au cours de l'année 2015, la *Chronique internationale de l'IRES* a consacré 4 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial intitulé « Variations sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle dans l'OCDE » et coordonné par Christèle Meilland. Ce dernier, composé d'un article transversal et de monographies nationales (Allemagne, Bulgarie, Danemark, Etats-Unis, Grèce, Japon, Pays-Bas, Portugal et Suède), dresse un panorama des droits en matière de congés parentaux et des structures de garde d'enfants dans plusieurs pays de l'OCDE. Chaque article questionne en particulier les modes de régulation et les principes fondateurs des politiques nationales de conciliation, leurs évolutions récentes, notamment depuis la crise économique et financière de 2007-2008. Ce numéro fera l'objet d'une présentation aux Entretiens de l'IRES le 12 février 2016.

S'agissant du fonctionnement éditorial, nous poursuivons l'effort de développement du réseau de correspondants par le recours à des collaborateurs extérieurs, l'objectif étant d'améliorer la couverture des pays nordiques ainsi que de l'Europe centrale et orientale. En 2016, un numéro thématique, coordonné par Noélie Delahaie et Stéphane Lequeux, sur les évolutions des relations professionnelles en Asie et Asie du Sud-Est devrait être publié. Ce travail sera l'occasion d'évoquer des situations nationales jusqu'alors peu ou pas analysées dans la *Chronique internationale de l'IRES* (Chine, Vietnam, les Philippines, Malaisie, etc.). Enfin, s'agissant de la valorisation des publications, le format des Entretiens de l'IRES sera revu en 2016 de manière à associer aux débats, outre les chercheurs de l'IRES et les responsables syndicaux, des chercheurs et experts ayant réalisé des études à la demande des organisations syndicales (Agence d'Objectifs de l'IRES).

### **Index des articles publiés dans la Chronique internationale de l'IRES en 2015**

#### **Allemagne**

Hege A. (2015), « Une loi sur la représentativité syndicale ? », n° 149, mars, p. 3-13.

Kahmann M. (2015), « Les syndicats catégoriels, nouveaux acteurs de la négociation collective », n° 149, mars, p. 14-26.

Kahmann M. (2015), « La conciliation, de la marge au cœur des enjeux des politiques publiques », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 64-85.

#### **Argentine**

Duhalde S. (2015), « La précarisation contractuelle au sein de l'Etat », n° 149, mars, p. 49-60.

Trenta A., Mellado M.V. (2015), « Bilan du kirchnérisme et controverses sur la situation économique et sociale », n° 151, octobre, p. 40-52.

## **Belgique**

Conter B., Demertzis V., Faniel J. (2015), « Le projet gouvernemental contesté par la mobilisation et la négociation », n° 149, mars, p. 27-35.

Wels J. (2015), « Le crédit-temps en fin de carrière : la fin d'un succès ? », n° 151, octobre, p. 28-39.

## **Brésil**

Marques R.M. (2015), « La protection sociale publique sous les gouvernements Lula et Dilma : entre avancée et recul des droits sociaux », n° 150, juin, p. 38-38.

## **Bulgarie**

Kovacheva S., Spasova S. (2015), « La conciliation à l'épreuve de la transition politique, économique, et sociale et de la crise de 2008 », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 86-102.

## **Canada**

Fontaine L.L. (2015), « Le projet de loi fédérale C-525 : une nouvelle attaque en règle contre le syndicalisme ? », n° 151, octobre, p. 53-66.

## **Danemark**

Meilland C. (2015), « Réforme de 2014 : où en est-on en matière d'égalité salariale hommes-femmes ? », n° 150, juin, p. 39-54.

Meilland C. (2015), « Une certaine idée de la conciliation : le libre choix », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 103-121.

## **Etats-Unis**

Sauviat C. (2015), « Les initiatives récentes du pouvoir exécutif en matière d'immigration, face au blocage du Congrès », n° 150, juin, p.17-29.

Sauviat C. (2015), « L'Omabacare, acte II », n° 151, octobre, p. 67-74.

Sauviat C. (2015), « Des dispositifs de conciliation embryonnaires », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 32-51.

## **Grèce**

Karakioulafis C. (2015), « Un objectif éclipsé par la crise », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 122-137.

## **Italie**

Rehfeldt U. (2015), « Tensions persistantes entre syndicats et gouvernement Renzi sur le "Jobs Act" », n° 151, octobre, p. 3-15.

## **Japon**

Jolivet M. (2015), « Une conciliation difficile : entre défi démographique et traditions », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 52-63.

## **Nouvelle-Calédonie**

Le Queux S., Graff S. (2015), « Des relations professionnelles politisées au prisme du militantisme kanak », n° 150, juin, p. 3-16.

**Pays-Bas**

Wierink M. (2015), « Le temps partiel, toujours au cœur de la combinaison famille-emploi », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 138-161.

**Polynésie**

Le Queux S. (2015), « Plan de relance : les partenaires sociaux au rendez-vous de l'avenir tahitien », n° 149, mars, p. 36-48.

**Portugal**

Rego R., Pernot J.-M. (2015), « Signes contradictoires dans le Portugal en crise », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 162-174.

**Royaume-Uni**

Dufour C. (2015), « Victoire de Corbyn : vers un renforcement des relations entre les syndicats et le Labour », octobre, p. 16-27.

**Suède**

Jolivet A. (2015), « Une politique d'articulation vie familiale-vie professionnelle profondément ancrée en faveur des parents et des enfants », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 175-186.

**International**

Meilland C. (2015), « De la pluralité des relations emploi-famille à la variété des politiques de conciliation », n° 152, n° spécial « Variations de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE », décembre, p. 7-31.

Serfati C. (2015), « Le traité transatlantique : un accord controversé et dangereux pour les salariés », mars, p. 61-77.

**Union Européenne**

Schömann I. (2015), « Austérité : quels enjeux pour les droits sociaux », n° 150, juin, p. 55-68.

**Activités de valorisation de la *Chronique internationale de l'IRES***

Chaque année, les Entretiens de l'IRES ont pour objet de valoriser le numéro spécial paru en fin d'année précédente. La manifestation du 12 février 2015, qui s'est déroulée au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), a été l'occasion de mener des échanges fructueux entre chercheurs et syndicalistes sur le thème du numéro spécial 2014, intitulé « Santé, éducation : services publics dans la tourmente » et coordonné par Pierre Concialdi et Antoine Math. Près de 85 participants (universitaires, syndicalistes, journalistes et experts) ont assisté aux débats.

En 2016, deux innovations sont envisagées pour cette rencontre. D'une part, les débats associeront des chercheurs dans le cadre de deux sessions thématiques, et non plus deux tables rondes (l'une portant sur la présentation des situations nationales, l'autre consacrée à l'article transversal). En lien avec la question de la conciliation vie familiale-vie professionnelle dans l'OCDE, deux sessions thématiques seront organisées : la première interrogera les modes de régulation (public et/ou privé) des politiques de conciliation ; la seconde abordera l'effet des conditions d'emploi et de travail sur la conciliation. D'autre part, les échanges seront nourris non seulement de travaux publiés dans le numéro spécial

mais aussi de résultats d'études et de recherches réalisées à la demande des organisations syndicales (Agence d'objectifs de l'IRES).

Outre les efforts mis en œuvre par l'IRES pour assurer une large diffusion de ses publications, les valorisations, sous la forme de publications ou communications des chercheurs, participent au rayonnement de la *Chronique internationale de l'IRES* dans le monde universitaire et syndical (voir liste ci-dessous).

#### **Valorisations écrites**

Sauviat C. (2015), « Obama et les immigrés : les illusions perdues », *Plein droit*, vol.3, n° 106, mars, p. 24-27.

Serfati C. (2015), « The Transatlantic Trade and Investment Partnership (TTIP): a controversial agreement and dangerous for workers », *ETUI Working Papers*, n°2015.07, ETUI, Brussels, décembre, 31p.

#### **Reproductions d'article parus dans la *Chronique internationale de l'IRES***

Math A. (2015), « La santé au péril de l'austérité », *Problèmes économiques*, n°3111, mai, p.55-63.

#### **Communications des chercheurs (basées sur les activités de recherche pour la *Chronique internationale de l'IRES*)**

Le Queux S. (2015), « Nouvelle-Calédonie - Des relations professionnelles politisées au prisme du militantisme kanak », intervention au Séminaire international de l'IRES, IRES, juin.



# La Revue de l'IREs

Responsable : Solveig Grimault

## 1. Bilan détaillé des parutions 2015

Trois numéros de la revue sont parus en 2015. Tous sont des numéros variés ; deux d'entre eux contiennent par ailleurs des petits dossiers, composés de deux articles chacun.

Un premier dossier porte sur « le coût des enfants » (numéro 83) et présente deux articles d'Antoine Math. Un second dossier s'intitule « Négocier l'ajustement de l'emploi dans la crise. Deux éclairages à partir des post-enquêtes à l'enquête REPONSE » et se compose de deux articles également.

### Revue n° 82

Concialdi P. (2015), « Les budgets de référence : un nouveau repère dans le débat public sur la pauvreté », *La Revue de l'IREs*, n° 82, p. 3-36.

Dalmasso R. (2015), « Les indicateurs de législation protectrice de l'emploi au crible de l'analyse juridique », *La Revue de l'IREs*, n° 82, p. 37-62.

Laroche M., Jalette P. et Lauzon Duguay F. (2015), « L'accroissement de la durée des conventions collectives de travail québécoises depuis 20 ans : nouvelle normalité, partenariat consolidé ou manifestation du pouvoir patronal ? », *La Revue de l'IREs*, n° 82, p. 63-88.

Bernard Roigt M. (2015), « Territoire et syndicalisme, entre respect des valeurs et besoins d'évolution, la démarche CGT », *La Revue de l'IREs*, n° 82, p. 89-110.

Sauviat C. et Serfati C. (2015), « Emprise financière et internationalisation des groupes français : un premier état des lieux », *La Revue de l'IREs*, n° 82, p. 111-140.

### Revue n° 83

Belkacem R., Kornig C., Nosbonne C., Michon F. (2015), « Mobiliser, défendre les intérimaires. Les difficultés de l'action syndicale », *La Revue de l'IREs*, n° 83, p. 3-28.

Perrat J. (2015), « Choix productifs des firmes et résilience des modèles d'emploi. Quelques enseignements d'une recherche-action syndicale », *La Revue de l'IREs*, n° 83, p. 29-50.

Jugnot S. (2015), « Les statistiques « ethniques » outillent des politiques de quotas plutôt que la connaissance des discriminations : l'exemple canadien », *La Revue de l'IREs*, n°83, p. 51-84.

Math A. (2015), « Coût des enfants et politiques publiques. Quelques enseignements d'une évaluation des dépenses consacrées par la société aux enfants », *La Revue de l'IREs*, n°83, p. 87-114.

Math A. (2015), « Une estimation du coût indirect des enfants en termes de pertes de carrière, de salaires et de droits à retraite pour les femmes », *La Revue de l'IREES*, n° 83, p. 115-143.

#### **Revue n° 84**

Pillon J.-M. (2015), « La transparence du marché du travail – un travail en soi », *La Revue de l'IREES*, n° 84, p. 3-30.

Signoretto C. (2015), « Restructurations, gestion de l'emploi et droit du travail : analyse institutionnelle et statistique », *La Revue de l'IREES*, n°84, p. 31-58.

Perez C., Thèvenot N., Berta N., Brochard D., Delahaie N., Jallais S., Perraudin C., Sauviat C. et Valentin J. (2015), « Modes d'ajustement par le travail en temps de crise : des relations professionnelles sous tension », *La Revue de l'IREES*, n°84, 61-90

Béthoux É., Mias A., Blache G., Dupuy C., Jobert A., Renoux J.-L., Spieser C., Tallard M. et Vincent C. (2015), « Dialoguer plus, mais sur quoi ? Les régulations d'entreprise en matière d'emploi, de formation et de conditions de travail en temps de crise », *La Revue de l'IREES*, n°84, p. 91-123.

En termes de valorisation écrite des articles parus dans *La Revue de l'IREES*, l'un des articles d'Antoine Math a donné lieu à la publication suivante :

Math A. (2015), « Le coût des enfants pour la société », *Problèmes économiques*, n°3118, octobre, p. 57-63.

## **2. Programmation 2016 et politique éditoriale**

La programmation des numéros à paraître en 2016 est bien engagée et plusieurs numéros variés sont en cours de constitution.

Un premier numéro, dont la sortie était initialement prévue en 2015, paraîtra début 2016. Il comporte trois articles variés ainsi qu'un petit dossier thématique sur la conciliation travail-famille, qui propose notamment une mise en perspective de ce thème à partir d'une discussion du concept d'investissement social.

Deux autres numéros variés sont *a priori* constitués. Les deux suivants sont en cours de programmation. Un nouveau petit dossier est envisagé valorisant une partie du travail réalisé dans le cadre du projet de recherche européen CAWIE.

Dans le prolongement des orientations privilégiées depuis deux ans, les efforts seront maintenus visant à élargir le champ des thématiques abordées. La répartition des articles parus en 2015, par grandes thématiques, est la suivante :

- Formation des revenus et protection sociale : 3
- Emploi, système productif, marché du travail : 7
- Relations professionnelles : 4

Une attention sera également portée à la diversité des sources des contributions, comme en 2015, et notamment à la valorisation des travaux issus de l'Agence d'objectif de l'IREES. Dans l'état actuel de la programmation, six articles proviennent de travaux universitaires réalisés dans le cadre de l'Agence d'objectif.

## Refonte du site internet de l'IRES

*Responsable : Odile Chagny*

Le site internet de l'IRES a continué de donner lieu à un travail important de refonte qui devrait aboutir au premier trimestre de l'année. Cette refonte permettra de mieux valoriser les travaux de l'IRES (publications courantes, communications des chercheurs, et travaux de l'Agence d'objectifs). Le nouveau site mettra aussi de nouveaux supports (bases de données, petites notes courtes) à disposition visant à renforcer la présence de l'IRES, et mettre à disposition des outils visant à éclairer et décrypter les grands enjeux impactant l'emploi, le travail, les salaires et les relations professionnelles.

Le projet a été lancé mi 2014. Le cahier des charges a été finalisé en mai 2014. Durant le second semestre 2014, le travail a porté sur la définition du *zoning* (de l'architecture du site), de la charte graphique et visuelle des pages du futur site. A compter du début 2015, le projet est passé dans une phase de développement et d'intégration. Le projet est interactif : il est piloté par un comité restreint, mais les grandes étapes et arbitrages font l'objet de discussion et de validation auprès de l'équipe (chercheurs et conseillers techniques), ainsi que devant le Bureau de l'IRES. Le projet est piloté par Odile Chagny. Le comité restreint se compose de : Frédéric Lerais, Benoit Robin, Julie Baudrillard, Ménéhould Pelletier-Doisy, Lyubica Curich.

Le nouveau site a vocation, tout comme l'actuel, à permettre l'accès à la production de l'IRES, à accéder à l'ensemble de ses ressources, à présenter l'IRES. Mais le projet s'inscrit aussi dans une dynamique de rayonnement, de plus forte visibilité et lisibilité auprès des publics très variés de l'IRES. L'objectif est de communiquer différemment sur les activités et le rôle de l'IRES, de communiquer davantage sur ses recherches et champs d'expertise, afin de mettre en valeur son importance auprès des pouvoirs publics et du monde de la recherche dans son ensemble, de s'inscrire dans une logique d'éclairage des débats.

Une nouvelle architecture et de nouveaux produits sont prévus à cet effet.

- Le nouveau site prévoira différentes « portes d'entrée » : par un menu thématique pour ceux qui sont à la recherche d'information sur les différents champs d'étude de l'IRES, par un menu plus « institutionnel pour les visiteurs qui cherchent à connaître l'IRES, à avoir accès directement à sa production et à ses ressources.
- Une porte d'entrée dynamique est créée, avec une rubrique « actualité » qui rendra compte de l'activité de l'IRES, de ses réseaux, de sa production. La dimension « responsive » (disponible sous différents formats) et réseaux sociaux du site sera renforcée.
- De nouveaux produits seront mis à disposition :
  - des notes d'éclairage ayant vocation à accueillir des contributions s'inscrivant dans une démarche de décryptage et de pédagogie. Les contenus prévus sont

très divers : résumé d'une production de chercheurs de l'IRES, contribution *ad hoc* sur un débat en cours, décryptage d'un chiffre, note de conjoncture, etc. ;

- o des « tableaux de bord » rassemblant des données chiffrées sous forme graphique et de fichiers excel. Il s'agit à la fois de diffuser autrement de l'information sur les thèmes d'étude de l'IRES, mais aussi de renforcer la présence de l'IRES sur les enjeux de décryptage des grands enjeux économiques.
- Pour favoriser le rayonnement du site, un travail important est aussi effectué pour renforcer l'ergonomie du site : charte graphique d'ensemble, possibilité d'accès aux articles en version html et pas seulement pdf, amélioration des moteurs de recherche, etc.

Dans le cadre de la refonte, une nouvelle lettre électronique verra le jour. Elle remplacera la lettre actuelle de l'IRES dont la parution s'est arrêtée au numéro 101.

## Journées et Séminaires organisés ou co-organisés par l'IRES

### Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles

Le Séminaire international de l'IRES, animé par Udo Rehfeldt, a organisé les séances suivantes en 2015 :

- « Les syndicats québécois sont à la croisée des chemins », texte de Paul-André Lapointe (ARUC, Université Laval, Québec), discutant : Jean-Marie Pernot.
- « Les négociations d'entreprise sur l'emploi : quelques expériences européennes », texte de Jacques Freyssinet, discutant : Annette Jobert (IDHES-CNRS), le texte a été publié comme Document de Travail n° 02.2015 sur le site de l'IRES.
- « Nouvelle-Calédonie : Des relations professionnelles politisées dans le prisme du militantisme kanak », texte de Stéphane LE QUEUX et Stéphanie GRAFF, discutant : Pierre Garcia (ancien directeur du Travail de Nouvelle-Calédonie), le texte a été publié dans la *Chronique internationale de l'IRES* n° 150, juin 2015.
- « Structures, institutions et pratiques du dialogue social tripartite dans les pays membres de l'Union européenne », texte de Jacques Freyssinet, discutant : Philippe Pochet (ETUI, Bruxelles).
- « Chronique des pactes sociaux en Italie 1993-2015 », texte d'Udo Rehfeldt, discutante : Annette Jobert (IDHES-CNRS).
- « Les pactes sociaux en Espagne : une tradition de concertation sociale remise en cause par la crise », texte de Catherine Vincent, discutant : Mariano Fandos (CFDT).

### Programme 2016

- Le tripartisme en Bulgarie et Roumanie, texte de Violaine Delteil (Université Paris 3),
- Les pactes sociaux en Belgique, texte de Jean Faniel (CRISP, Bruxelles),
- Les pactes sociaux Pays-Bas, texte de Marie Wierink,
- Les pactes sociaux Suède, texte d'Annie Jolivet (CEE),
- Les pactes sociaux en Irlande, texte de Noélie Delahaie,
- Les pactes sociaux en Allemagne, texte d'Udo Rehfeldt,
- Les pactes sociaux : analyse comparative et cas français.

Monographie nationale élaborée dans le cadre du projet sur les pactes sociaux (voir Groupe Relations professionnelles 2.4.).

## **Séminaire des relations professionnelles (RT18, IRES).**

En particulier participation au colloque annuel LEST-RT18 : « Comment le travail se négocie », Aix-en-Provence, mai 2015.

## **Séminaire Anact Entreprise & personnel-Université de Paris Dauphine Crepa-IRES sur les questions de conditions de travail**

Le séminaire co-organisé par l'IRES (Yves Lochard, Benoît Robin) accueille une trentaine de responsables RH de grandes entreprises. Il s'est inscrit dans un nouveau cycle 2015-2016 du réseau grandes entreprises sur les politiques et démarches de prévention des risques et amélioration de la « qualité de vie au travail » (QVT).

Ainsi, en 2015, une seule séance s'est tenue le 4 décembre 2015. Elle a pris comme point de départ une étude Anact sur les accords QVT. Ce panorama a permis d'identifier les enjeux. Les participants ont ensuite échangé en sous-groupes sur leurs expériences respectives et défini leurs attentes avec quatre thématiques : négocier sur la QVT ; élaboration, pilotage et diffusion des expérimentations ; mieux cerner le lien entre la QVT ou la performance ; espaces de discussion.

Ces discussions se sont articulées autour du questionnement suivant :

1. Comment le sujet se pose-t-il dans votre entreprise ? Quelle est votre situation de départ ?
2. Quels enjeux pour votre organisation ? Pour vous ? Dans quel horizon de temps ? Avec quels acteurs ? Quelle stratégie et dans quel projet global (stratégique, managérial, ...), ou avec quels projets connexes à prendre en compte ?
3. Quels sont les angles prioritaires et les questions qu'il vous semble plus particulièrement important de traiter ? Quelles sont celles que vous ne traiterez pas ?
4. A quelle formalisation de la question posée et de la problématique associée aboutissez-vous ?

Les sous-groupes se sont d'ores et déjà réunis et des séances de restitution pour l'ensemble sont programmées pour les mois à venir. Des sujets seront arrêtés au début du deuxième trimestre à partir des retours d'un questionnaire adressé aux participants.

***Avec ISST : Journée sur le communautarisme, Paris, 28 mai 2015***

***Avec l'ISSTO : l'Europe des salariés. Compétitivité et mobilités, Rennes, 16 juin 2015***

***Avec le CES : Journée d'étude de l'Axe « Economie et Société » du Centre d'Economie de la Sorbonne intitulée « Regards croisés sur les modes d'ajustements à la crise », Paris, 10 avril 2015***

***Avec ETUI et le réseau TURI : « Négociation salariale et gouvernance européenne », 28 septembre 2015***

***Journée Cop21 : « Syndicats et environnement », Cese, 3 novembre 2015***

Valorisations des travaux de l'agence d'objectifs sur ce thème. Cette journée a donné lieu à un document de travail de l'IRES :

[http://www.ires-fr.org/images/files/DocumentsTravail/DT04\\_2015\\_Syndicats\\_et\\_questions\\_environnementales.pdf](http://www.ires-fr.org/images/files/DocumentsTravail/DT04_2015_Syndicats_et_questions_environnementales.pdf)

***Avec l'ONPES : les budgets de référence, 13 novembre 2015******Avec Astrees et la Fonderie de l'image, Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative (Sharers and Workers, 2016), janvier 2016***

Sharers & Workers a organisé sa première journée de mise en relation des différents acteurs, sur un mode participatif, le 14 janvier 2016 au Campus Fonderie de l'Image de Bagnole. Cette première journée a été consacrée aux impacts émergents de l'économie collaborative sur les modèles d'affaires et sur le travail autour de quatre thématiques : les modalités du travail, la relation de travail, les compétences, les territoires et lieux du travail.

Plus de 140 participants étaient présents. Cette première journée du 14 janvier avait pour ambition de créer des connexions entre les acteurs de l'économie collaborative, les syndicalistes et les chercheurs, autour d'une méthode participative à partir de présentations d'initiatives de l'économie collaborative.

***Les Entretiens de l'IRES : « Conciliation vie familiale et vie professionnelle dans l'OCDE », 12 février 2016***





## Le centre de documentation

*Ménéhould Pelletier-Doisy, Benoît Robin*

Le centre de documentation s'efforce de faciliter l'accès et la recherche de l'information pertinente, et compte s'appuyer sur le nouveau site web en 2016 pour apporter son concours à la valorisation de ses ressources documentaires et de ses publications.

En effet, la consultation en ligne de l'ensemble de la base documentaire de l'IRES depuis 2007 pourra être amplifiée avec le site web qui constitue une évolution vers un service supplémentaire en direction des usagers actuels : les chercheurs de l'IRES, les responsables syndicaux des organisations syndicales constitutives de l'IRES, les chercheurs et universitaires d'autres laboratoires de recherche en France, en Europe ou dans le monde, les centres de documentation et bibliothèques avec lesquels l'IRES entretient des coopérations, les étudiants à partir du 3<sup>e</sup> cycle, les organismes officiels et institutionnels, les journalistes.

Ceci est rendu possible grâce au travail continu de réalisation du travail documentaire de base fondamental : bulletinage, indexation, classement, et valorisation au travers du bulletin bibliographique des nouveautés hebdomadaire <sup>3</sup>.

Au fil des années, le fonds documentaire s'enrichit et constitue un patrimoine en termes de ressources d'informations et aussi d'analyses en matière de relations professionnelles, d'emploi, de travail, de revenus et de protection sociale. L'IRES dispose de toutes les publications syndicales confédérales.

L'accent mis ces dernières années sur le travail de veille électronique devrait être accentué. Ceci est motivé par les attentes exprimées en direction du centre de documentation qui soutient les autres activités de l'Institut d'une part, et d'autre part, compte tenu de la mise en place du nouveau site web.

Le centre de documentation bénéficie d'appuis et de soutiens directs et indirects au travers les multiples réseaux auxquels il participe comme par exemple : travail emploi formation (TEF) ; Ariane, collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS).

L'IRES s'efforce de maintenir les coopérations, collaborations externes. L'Institut a même approfondi ses relations et entend participer à son développement au travers des discussions qui pourraient être amorcées avec des réflexions sur des questions d'échanges, de mises en commun, voire de mutualisation ou de coopération, de projet commun avec d'autres centres de documentation ayant des centres d'intérêt et des préoccupations similaires ou proches.

Ce pourrait être le cas notamment avec le centre de documentation de l'ISST (Institut des sciences sociales du travail – UFR de l'Université Paris I) avec qui des contacts sont pris

---

3. Ainsi, dans les premiers mois de l'année 2016 le Centre de Documentation de l'IRES aura enregistré la 61 000<sup>e</sup> notice, le 16 700<sup>e</sup> ouvrage, le 1 700<sup>e</sup> support électronique.

et qui participe à certains des réseaux mentionnés. De multiples pistes de projets sont envisageables telles :

- la réalisation conjointe de dossiers documentaires thématiques qui pourraient servir pour les préparations des stages de formation syndicale à l'ISST et faire l'objet de valorisation sur le site de l'IRES ;
- la réalisation d'un bulletin bibliographique commun plus riche car s'appuyant sur les ressources documentaires des deux entités qui sont sur des champs très proches avec peut-être une dominante plus juridique à l'ISST qu'à l'IRES et avec d'autres dominantes plus fortes à l'IRES qu'à l'ISST. Cela implique d'examiner les moyens de mettre en place un dispositif en plus de la circulation numérique des documents, de prévoir aussi les possibilités de mise en place de prêts entre les deux bibliothèques de manière formalisée.

## Conventions de recherches en 2015/2016

N° de contrat & Intitulé de recherche	Responsables	Tiers contractant	Début/ Fin	État de la recherche
244. Gocoba - La gouvernance économique européenne et l'impact sur les négociations collectives nationales	Udo Rehfeldt, Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent	DG Emploi - Commission européenne		Soldé le 09/06/2015
245. CAWIE 2 Les salaires et la négociation collective dans la nouvelle gouvernance économique européenne : autres points de vue et perspectives	Noélie Delahaie, Michel Husson, Catherine Vincent	DG Emploi - Commission européenne	01/2014 à 12/2014	Terminé
247. Euroatca 2 - Action européenne sur les accords transnationaux d'entreprise	Udo Rehfeldt	DG Emploi - Commission européenne	12/2013 à 12/2014	Terminé 8/2015
249. Pacte social : où, quand, comment, à quelles conditions ?	Udo Rehfeldt, Noélie Delahaie, Catherine Vincent, Frédéric Lerais	Unsa éducation AO	03/2015 à 09/2016	En cours
251. Agir contre les écarts de salaires Femmes/Hommes (GPG) : prendre en compte le cas des aidantes informelles	Antoine Math, Frédéric Lerais	LDH - Ligue des Droits de l'Homme	2015 à 2017	En cours
252. Le fonctionnement et les activités du Comité d'entreprise	Udo Rehfeldt, Catherine Vincent, Catherine Sauviat, en partenariat avec Alpha, Orseu, Syndex	DARES avec CGSP France stratégie	01/2015 à 12/2016	En cours
253. Étude comparative budgets de référence	Pierre Concialdi, Antoine Math	DREES/ONPES/ UNAF	2015	En cours
254. Co-construction de principes d'action en entreprise	Anne Fretel en collaboration avec Nicolas Farvaque (Orseu)	Maison de l'emploi PMC	02/2015 à 12/2015	Terminé
255. Colloque ONPES	Pierre Concialdi, Antoine Math	ONPES		Terminé
256. ETUI	Udo Rehfeld	ETUI	Sept 2015 à mars 2016	En cours
257. Engagement des jeunes salariés	Marcus Kahmann	CGT	Janv 2016 à juil 2017	En cours



## Interventions des chercheurs

### **Odile Chagny**

France Stratégie, intervention « Dynamique salariale en Allemagne, spécificités sectorielles, flexibilités salariales », dans le cadre du Séminaire « Négociation collective et flexibilité interne: comparaison France Allemagne». 31 mars 2015

Maison des sciences économiques, Paris, séminaire « Regards croisés sur les modes d'ajustement à la crise », intervention : « Recours à la flexibilité interne pendant la crise, une comparaison France - Allemagne ». 10 avril 2015

23 mai 2015, audition par le Conseil d'Orientation de l'Emploi, dans le cadre du rapport sur les réformes du marché du travail en Europe depuis la crise : « Les réformes Hartz, mise en perspective ». 23 mai 2015

ISSTO Rennes-Chaire européenne Jean Monnet : intervention dans le cadre de la Journée d'études IRES-ISSTO – Compétitivité et mobilité des travailleurs : « Dynamique salariale, coût du travail et compétitivité en Europe ». 11 juin 2015

Audition par M. le député Philip Cordery, dans le cadre de la mission d'information sur le salaire minimum en Europe. 2 septembre 2015

TURI, séminaire «The European Economic and Social Governance», présentation : « Optimal wage regime for the Eurozone ». 28 septembre 2015

Sénat: diner débat organisé par l'association franco-allemande des fonctionnaires parlementaires : présentation de l'ouvrage « Faut-il suivre le modèle allemand », avec Christophe Blot et Sabine Lebayon. 5 octobre 2015

CESE, Journée d'études « Syndicats et questions environnementales », présentation : « L'appréhension des enjeux emplois-compétences liés à la transition écologique – spécificités de l'approche syndicale ». 3 novembre 2015

Audition IGAS dans le cadre de la mission d'évaluation des formes d'emplois des plateformes d'économie collaborative. 20 novembre 2015

### **Pierre Concialdi**

Stage ISST sur la protection sociale pour la FGMM-CFDT. Intervention sur les retraites. Bourg-La-Reine, 10 mars 2015

22<sup>nd</sup> FISS (Foundation for International Studies on Social Security) International Conference – Communication « Reference Budgets: Objectives, Methods and Potential Uses – The French Experience of Reference Budgets in a Comparative Perspective », Hong Kong, 7-9 juin 2015

Séminaire syndical des formateurs de la FEC francophone – Intervention « Les politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage : fondements théoriques et analyse critique ». Namur, 23 juin 2015

Colloque ONPES, Communication « Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ? Un débat européen sur les budgets de référence ». Paris, 13 octobre 2015

Séminaire inégalités de l'INSEE. Communication « Les budgets de référence : méthode, résultats et usages », Paris, 20 novembre 2015

Université des familles de l'UNAF – Intervention « Les budgets de référence ONPES : présentation et principaux résultats », Paris, 8 décembre 2015

### **Noélie Delahaie**

Maison des sciences économiques. Présidence et animation de la session « Focus sur des ajustements particuliers », deuxième journée de l'Axe « Economie et Sociétés » du Centre d'Economie de la Sorbonne, Paris, 10 avril 2015

V<sup>e</sup> congrès de l'Association française de l'économie politique « Ajustements de l'emploi et des salaires : quels compromis en temps de crise ? », Communication avec Coralie Perez au ESDES-UCLY, Sciences po, Lyon, 1-3 juillet 2015

### **Anne Fretel**

Participation à une table ronde de la Journée d'étude régionale de la FNARS (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale) PACA, « Et pourquoi pas l'emploi d'abord ? », Aix en Provence, 17 novembre 2015

### **Solveig Grimault**

« L'obligation de revitalisation des bassins d'emploi : quelle contribution à une gestion précautionneuse de la santé économique des territoires ? ». Intervention au séminaire « Espaces, lieux et travailleurs » du DIM Gestes, 13 mars 2015

« Quelle contribution du contrat de sécurisation professionnelle à une «démarche prospective» au service de l'individu ? ». Intervention (avec Grégoire Leclerc, Amnyos) aux 5<sup>e</sup> rencontres Céreq – Dares – Réseau Carif Oref « Prospective de l'emploi, des métiers et des qualifications : démarches et outils au service des territoires et des individus », Nantes, 16 juin 2015

« Présentation avec Grégoire Leclerc, d'Amnyos des enseignements de l'étude sur le Contrat de sécurisation professionnelle », intervention devant la commission évaluation du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (Cnefop), séance du 25 juin 2015, Paris

Intervention à la table ronde « Orientation, formation, participation des jeunes ou les enjeux que doivent relever les missions locales pour changer leurs relations de travail avec les jeunes », Journée nationale des Missions locales, 9 juillet 2015, Vaulx en Velin

### **Michel Husson**

Participation au « Preparatory Meeting for the Macroeconomic Dialogue » organisé par l'Institut syndical européen, Bruxelles, 22 Janvier 2015

Audition par le député Nicolas Sansu, rapporteur d'une proposition de résolution européenne sur la dette souveraine des États de la zone euro, 9 Avril 2015

« Les ajustements au niveau macroéconomique », communication à la journée de l'Axe Economie et Sociétés du Centre d'économie de la Sorbonne (en partenariat avec l'IRES), Paris, 10 Avril 2015

Participation au groupe de travail du CNIS sur le « coût du capital », Janvier-Juin 2015

Audition (avec Odile Chagny) par le député Philip Cordery, en charge d'un rapport sur le salaire minimum en Europe, 2 septembre 2015

**Marcus Kahmann**

« Strengthening Trade Union Legitimacy through Institutional Reform? » Présentation au colloque international du CRIMT « Expérimentations et changements institutionnels : comment agir sur l'avenir du travail et de l'emploi », Montréal, 21 au 23 Mai 2015.

« Quand la grève rencontre le mouvement des sans-papiers. Effets et usages d'un répertoire d'actions détourné », présentation au congrès de l'Association française de sociologie, Versailles, 1 juillet 2015

« Local Works Councils between Imperatives of Centralization and Representation: Case Study Evidence from France, the Netherlands, and Germany », présentation à la conférence SASE « Inequality in the 21st Century », Londres, 2 au 4 juillet 2015

Conférence annuelle de l'association allemande de relations professionnelles (GIRA). Présentation avec A. Hege et C. Dufour « La réforme de la représentativité syndicale en France : résultats d'une recherche empirique, Dusseldorf, 22-23 octobre 2015

CGT. Réunion comité de pilotage AO-CGT « La syndicalisation des jeunes non qualifiés ». Montreuil, 6 novembre 2015

**Frédéric Lerais**

Séminaire Confrontations : « Les relations professionnelles en Europe dans la crise », Bruxelles, 14.01.15

Colloque international dans le cadre des entretiens France-Bit, Nouveaux modes de production au niveau mondial, 20.01.15

Entretiens de l'IRES, Education, Santé : Services publics dans la tourmente, Ouverture, 12.02.15

Discussion sur le rapport sur les salaires dans le Monde, BIT, 11.03.15

Audition sur l'Etat de la France, CESE, 15.04.15

Audition sur l'avenir du travail par Guy Ryder, BIT, Genève 22.05.15

Colloque annuel du RT 18 animation de la table ronde sur Travail et restructurations, AIX, 28.05.15

Conclusion du séminaire « Europe des salariés : compétitivité & mobilité », ISSTO, RENNES, 10-11/06

L'apport de la négociation, quelques exemples étrangers. Audition avec C. Vincent et U. Rehfeldt, commission Combrexelle, 26.06.15

Audition sur la consultation CICE, Groupe de suivi du CICE, France-Stratégie, 02.07.15

Table ronde CGT, Réduction de la durée du travail, 16.09.15

Réseau IRES-TURI, La gouvernance économique et sociale européenne à partir des rapports

Gocoba et Cawie II, 28.09.15

« Les modèles sociaux européens à l'épreuve de la crise », Bureau du BIT à Paris, Lundi 12.10.15

Journée IRES « Syndicat et questions environnementales », ouverture, Paris, 03.11.15

Forum CGT « Prospective et territoires » : « Penser l'intervention syndicale en territoires », 12.11.15

Séminaire européen CFTC, « Pratiques efficaces de dialogue social pour le développement d'une Europe sociale et économique à l'heure de la globalisation et de la crise de la dette », Vichy, 17.11.15

Audition sur l'Avenir du travail, BIT, 27.11.15

### **Yves Lochard**

« Le langage de la pauvreté : visions et médiatisation », communication au colloque Pauvreté : changer le langage pour changer la politique de l'AEDH (Association européenne pour la défense des Droits de l'Homme), Comité économique et social européen, Bruxelles, 16 novembre 2015

### **Antoine Math**

FTCR, Forum contre les discriminations des vieux migrants. Intervention « La nouvelle aide à la réinsertion sociale et familiale des anciens migrants dans leur pays d'origine : où en est-on ? », Paris, 21 novembre 2015

ONPES, Colloque international « Quel budget minimum pour participer à la vie sociale ? Un débat européen sur les budgets de référence », Paris, 13 octobre 2015

Communication « Une variété d'approches en matière de construction de budgets de référence en Europe »

ANR INEMA, Université de Rouen, Journées de recherche « Construction et traitement des inégalités sociales et linguistiques à Mayotte », Communication « Protection sociale et discriminations institutionnelles à Mayotte : un point de vue », Journées de recherches : 21 et 22 mai 2015

Université de Bordeaux, colloque internationale « La Sécurité sociale : 70 ans d'âge, une idée neuve », communication « Précarisation du séjour, condition de régularité et accès aux droits sociaux des étrangers », Bordeaux, 28-29 mai 2015

### **Jean-Marie Pernot**

ISSTO, Angers, « Réflexions sur la démocratie sociale », formation équipe régionale CFDT, Université d'Angers, 7 janvier 2015

ISSTO, Rennes, « Syndicats et relations professionnelles en Europe », formation équipes CGT, Université de Rennes 2, 8 janvier 2015

WSI, LRC Book Workshop 1, « Trade Unions under the Conditions of the European Crisis », Düsseldorf, 9-10 mars 2015

SNETAP-FSU, intervention et débat, « Les enjeux du syndicalisme aujourd'hui », Paris, Agro Paritech, 25 mars 2015

CGT de Tunisie, conférence sur la refondation syndicale, communication « La problématique de la refondation appliquée au cas français », Tunis, 30 avril 2015

ISST, Bourg-la-Reine, Journée « Les communautarismes dans le monde du travail », animation d'une table ronde, Bourg-la-Reine, 28 mai 2015

Association française de droit du travail (AFDT), débat animé par J-D Combrexelle, intervention : « Représentativité et représentation patronale », débat avec J-F Pillard (UIMM) et G. Roy (CGPME), Paris, Conseil d'État, 5 juin 2015

Séminaire politique internationale de la CFDT, communication « La CFDT et la construction européenne, la période des entretiens de Val Duchesse », Paris, confédération CFDT, 23 juin 2015



FSU Bretagne, journées de réflexion, communication « L'avenir du syndicalisme, dimensions nationales et européenne », Saint-Brieuc, 8-9 octobre 2015

WSI, LRC Book Workshop 2, « Trade Unions under the Conditions of the European Crisis », Düsseldorf, 7-8 décembre 2015

### **Udo Rehfeldt**

Confrontations Europe. Séminaire « Anticipation of Restructuring Process and its Public and Private Management: Role of the European Works Councils ». Communication « EWCs and Transnational Company Agreements on Restructuring », Bruxelles, 30 Janvier 2015

Forum NPA (« Nouvelle politique du travail »). Conférence « Les syndicats européens au temps de l'Euro : évolutions et stratégies comparées ». Communication d'Udo Rehfeldt « Les mutations du modèle français des relations professionnelles avant et après la crise de 2008-2009 (en allemand) », Berlin, Centre de formation Clara Sahlberg de Ver.di, 20-20 mars 2015

Séminaire du Centre Cournot, Maison des Sciences Economiques. Communication « Les mutations du modèle français des relations professionnelles avant et après la crise de 2008-2009 ». Communication « Une analyse historique des négociations collectives dans les entreprises transnationales » (en allemand), Paris, 2 avril 2015

LASAIRE et Fondation Friedrich-Ebert. Séminaire franco-allemand « Evolution et problèmes du travail intérimaire en France et en Allemagne ». Présidence par Udo Rehfeldt de la table ronde « Le panorama de l'emploi intérimaire dans les deux pays », Paris, CESE, 25 juin 2015

Commission « Accords collectifs et travail » présidée par J-D. Combrexelle : Audition de F. Lerais, U. Rehfeldt, C. Vincent : « La négociation collective en temps de crise. Quelques exemples étrangers », Paris, 26 juin 2015

Association italienne d'études des relations industrielles (AISRI). Conférence « Nouvelles tendances des relations professionnelles en Europe », Pescara. Communication d'Udo Rehfeldt « La transition des relations professionnelles italiennes dans le cadre des pays méditerranéens: une comparaison Italie-France-Espagne », Université Gabriele D'Annunzio, 25-26 Septembre 2015

TURI seminar « The European Economic and Social Governance », U. Rehfeldt & C. Vincent: « What Is New in the French Bargaining Decentralization Debate ». 28 septembre 2015

IndustriAll Europe. Conférence « Dealing With Restructuring: Towards more Trade Union Coordination and Rights ». Elewijt. Intervention sur les comités d'entreprise européens et les restructurations, Belgique, 8-9 décembre 2015

### **Catherine Sauviat**

ISSTO, université Rennes 2, « La question de la compétitivité en Europe », 9 janvier 2015

INTEFP, « Introduction au modèle de la Silicon Valley », Lyon, 2 juillet 2015

ISSTO, université Rennes 2, « La crise de la zone euro », 28 septembre 2015

ISSTO, université Rennes 2, « La nouvelle gouvernance économique européenne », 1<sup>er</sup> décembre 2015

### **Claude Serfati**

UNAM, Universidad Nacional Autónoma de México, Professeur invité comme Investigateur au II<sup>o</sup> Simposium Internacional De Investigación Doctoral, 9-12 novembre 2015

UNAM, « Globalisation and Sustainable Development from a Firm Perspective », 10 novembre 2015

Participation au séminaire organisé par la Friedrich-Ebert-Stiftung : « “Geneva Debates” -a Tailor-Made Briefing for FES-Partners on Social, Trade and Investment Policy », Geneva, Switzerland 8-12 Juin 2015

### **Catherine Vincent**

Commission « Accords collectifs et travail », présidée par J-D. Combrexelle : Audition de F. Lerais, U. Rehfeltd, C. Vincent : « La négociation collective en temps de crise. Quelques exemples étrangers », Paris, 26 juin 2015

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines – 6<sup>e</sup> congrès Association française de sociologie (AFS). Discutante de la session « Epistémologie et méthodologie des relations professionnelles », 29 juin-2 juillet 2015

SASE 2015 – Mini-conférence, « Employers’ Organizations, Business Interest Representation and Employercollective Action », M. Tallard & C. Vincent: « Continuity and Changes in Employers’ Views of French Joint Regulation », Londres, 2-4 juillet 2015

TURI seminar, « The European Economic and Social Governance », U. Rehfeltd & C. Vincent: « What Is New in the French Bargaining Decentralization Debate », 28 septembre 2015

6<sup>th</sup> Asian-European Labour Forum – « Revitalizing Economic Democracy in the 21<sup>th</sup> Century: a Project for a Global Labour Movement? »

Introduction du groupe de travail « Cooperative Banking » ;

Lancement du livre « Minimum Wages, Collective Bargaining and Economic Development in Asia and Europe » : présentation du cas de la France « Is Still Minimum Wages a Tool for Fighting Inequalities ».

Singapour, 17-18 novembre 2015

## Liste des chercheurs en janvier 2016

	Janvier 2016
Relations professionnelles	Marcus Kahmann Udo Rehfeldt Catherine Vincent
Travail	Solveig Grimault
Revenus	Pierre Concialdi Noélie Delahaie Antoine Math Ilias Naji (doctorant) Estelle Sommeiller (en congé)
Emploi	Odile Chagny Christèle Meilland Catherine Sauviat
Chercheur-e-s associé-e-s	Anne Dufresne Jeanne Fagnani Anne Fretel Adelheid Hege Michel Husson Odile Join-Lambert Annie Jolivet Stéphane Jugnot Yves Lochard Jean-marie Pernot Claude Serfati



---

# Sommaire détaillé

<b>Introduction</b> .....	5
---------------------------	---

## **Partie I. Groupes de travail**

---

<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	11
1. Dynamiques des relations professionnelles en France.....	11
1.1. Les comités d'entreprise : effets et usages des nouveaux outils et procédures d'information-consultation (F. Lerais, L. Baronian, M. Kahmann, Y. Lochard, U. Rehfeldt, C. Sauviat, C. Vincent) – en cours.....	11
1.2. Les régulations de la relation d'emploi : quelles recompositions ? (C. Vincent) – en cours de valorisation.....	12
1.3. Les négociations salariales (C. Vincent avec N. Delahaie et M. Husson) – achevé .....	13
1.4. Les relations professionnelles dans le secteur public (C. Vincent) – achevé.....	13
2. Les systèmes de relations professionnelles européens dans la crise.....	13
2.1. Les pactes sociaux (F. Lerais, U. Rehfeldt, N. Delahaie, C. Vincent et A. Jolivet/CEE, M. Wierink/chercheure associée IRES, J. Faniel/CRISP) – en cours .....	13
2.2. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et ses effets sur la représentation des salariés (A. Hege, M. Kahmann) - achevé, en cours de valorisation .....	14
2.3. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (A. Hege, M. Kahmann) – en cours de valorisation .....	15
3. La dimension transnationale des relations professionnelles .....	16
3.1. La participation des salariés dans le suivi des accords d'entreprise transnationaux (U. Rehfeldt) – <i>nouveau</i> .....	16
3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance – en cours.....	16
4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ? .....	17
4.1. Syndicalisme et jeunes en comparaison internationale (M. Kahmann) – en cours .....	17
4.2. Syndicalisme et jeunes « non-qualifiés » (M. Kahmann) – en cours .....	17
4.3. Stratégies syndicales dans le travail du « care » (C. Vincent) – en cours .....	18
4.4. Travailleurs sans-papiers et normes d'emploi (M. Kahmann) – terminé et valorisé.....	18
4.5. Mobilisations improbables : le cas des travailleurs sans papiers (M. Kahmann) – valorisé, en cours .....	19
5. Divers.....	19
<b>Groupe « Travail »</b> .....	23
1. Sécurisation des parcours professionnels (A. Fretel, S. Grimault) .....	24
1.1. Le contrat de sécurisation professionnelle et son apport à une « démarche prospective au service de l'individu » (S. Grimault) – achevé.....	24
1.2. Parcours professionnels, accompagnement et sécurisation des transitions (S. Grimault) – projet.....	24
2. Les intermédiaires des politiques d'emploi (A. Fretel, S. Grimault).....	25
2.1. Cartographie des intermédiaires de l'emploi (A. Fretel) – en cours.....	25
2.2. Quelles marges de manœuvre pour modifier la relation aux entreprises de la part des conseillers ? (A. Fretel) – achevé .....	25
2.3. Nouvelles formes d'intermédiations : la médiation active (A. Fretel et S. Grimault) – en cours .....	26
3. Les langages de la pauvreté (Y. Lochard) – en cours .....	26
4. Revitalisation des territoires et « accompagnement des mutations économiques » (S. Grimault) .....	27
4.1. La dimension « réparatrice » et/ou « préventive » de la revitalisation (S. Grimault) – achevé .....	27
4.2. « De la restructuration à la revitalisation » (S. Grimault) – en cours.....	27
5. Études qualitatives (S. Grimault avec L. Duclos) – en cours .....	28
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	31
1. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération .....	31
1.1. Salaires négociés en Europe (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) – achevé .....	31

---

1.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat) – terminé, en cours de valorisation .....	31
1.3. Epargne salariale et salaire (N. Delahaie) – en cours de valorisation .....	32
<b>2. Protection sociale .....</b>	<b>32</b>
2.1. Les évolutions de la protection sociale .....	32
2.1.1. Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales (J. Fagnani) – achevé .....	32
2.1.2. Les réformes de la protection sociale en Allemagne depuis les années 1990 (J. Fagnani) – achevé, valorisation en cours.....	32
2.1.3. Les évolutions des dépenses de la protection sociale (P. Concialdi et A. Math) – achevé et en projet.....	34
2.2. La problématisation des retraites : interactions entre expertise, débat public et politiques publiques (I. Naji) – en cours .....	34
2.3. La construction du marché du risque santé (A. Math, C. Sauviat et C. Vincent pour l'IRES) – en projet .....	34
2.4. Politiques sociales en direction des familles, articulation entre vies professionnelle et familiale et inégalités femmes-hommes (J. Fagnani, A. Math) – achevé .....	35
2.5. Aidants informels et gender pay gap (A. Math, F. Lerais) – en cours .....	35
2.6. Coût des enfants et politiques publiques. Quelques enseignements d'une évaluation des dépenses consacrées par la société aux enfants. (A. Math) – achevé.....	36
2.7. Une estimation du coût indirect des enfants en termes de pertes de carrière, de salaires et de droits à retraite pour les femmes (A. Math) – achevé.....	37
2.8. Accès aux droits sociaux, non recours aux prestations et égalité des droits (A. Math) – achevé et en cours .....	37
<b>3. Formation, distribution et évolution des revenus .....</b>	<b>38</b>
3.1. Budgets de référence pour participer à la vie sociale (P. Concialdi et A. Math) – achevé, valorisation en cours, prolongements à venir.....	38
3.2. Progressivité du système fiscal (P. Concialdi) – achevé .....	39
<b>Groupe « Emploi et système productif » .....</b>	<b>43</b>
1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi et les régimes salariaux en zone euro (O. Chagny, N. Delahaie, M. Husson, F. Lerais, S. Jugnot, C. Sauviat).....	43
1.1. Effets macro-économiques de la crise (M. Husson), en cours .....	43
1.2. Régimes salariaux et convergences des performances productives dans l'Union économique et monétaire (O. Chagny, M. Husson), valorisation et en cours.....	43
1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat) – achevé, en cours de valorisation .....	44
2. Les mutations de l'emploi et du travail.....	44
2.1 Les effets de la mondialisation économique et financière sur le système productif et le rapport salarial (emploi, et modes de rémunération) .....	44
2.1.1. Stratégie des groupes industriels, emploi et système productif national (C. Sauviat, C. Serfati), – en cours.....	44
2.1.2. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati), – projet.....	45
2.2 Les mutations de l'emploi et du salariat : l'économie collaborative (O. Chagny) – en cours .....	45
3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail (C. Meilland) .....	46
3.1. Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action – achevé.....	46
3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes – en cours de valorisation .....	46
3.3. Les aidants familiaux – projet.....	46
3.4. L'emploi des jeunes (avec C. Vincent) – projet.....	47
3.5. L'usage des statistiques pour connaître les discriminations ou pour outiller une politique de quotas ? L'exemple canadien – achevé .....	47
<b>Partie II. Autres activités de l'IRES</b>	
<b>Chronique internationale de l'IRES .....</b>	<b>53</b>
<b>La Revue de l'IRES .....</b>	<b>57</b>
<b>Refonte du site Internet de l'IRES .....</b>	<b>59</b>
<b>Séminaires .....</b>	<b>61</b>
<b>Le centre de documentation .....</b>	<b>65</b>
<b>Conventions de recherches .....</b>	<b>67</b>
<b>Interventions des chercheurs .....</b>	<b>69</b>
<b>Liste des chercheurs par groupe .....</b>	<b>75</b>
<b>Sommaire détaillé .....</b>	<b>77</b>